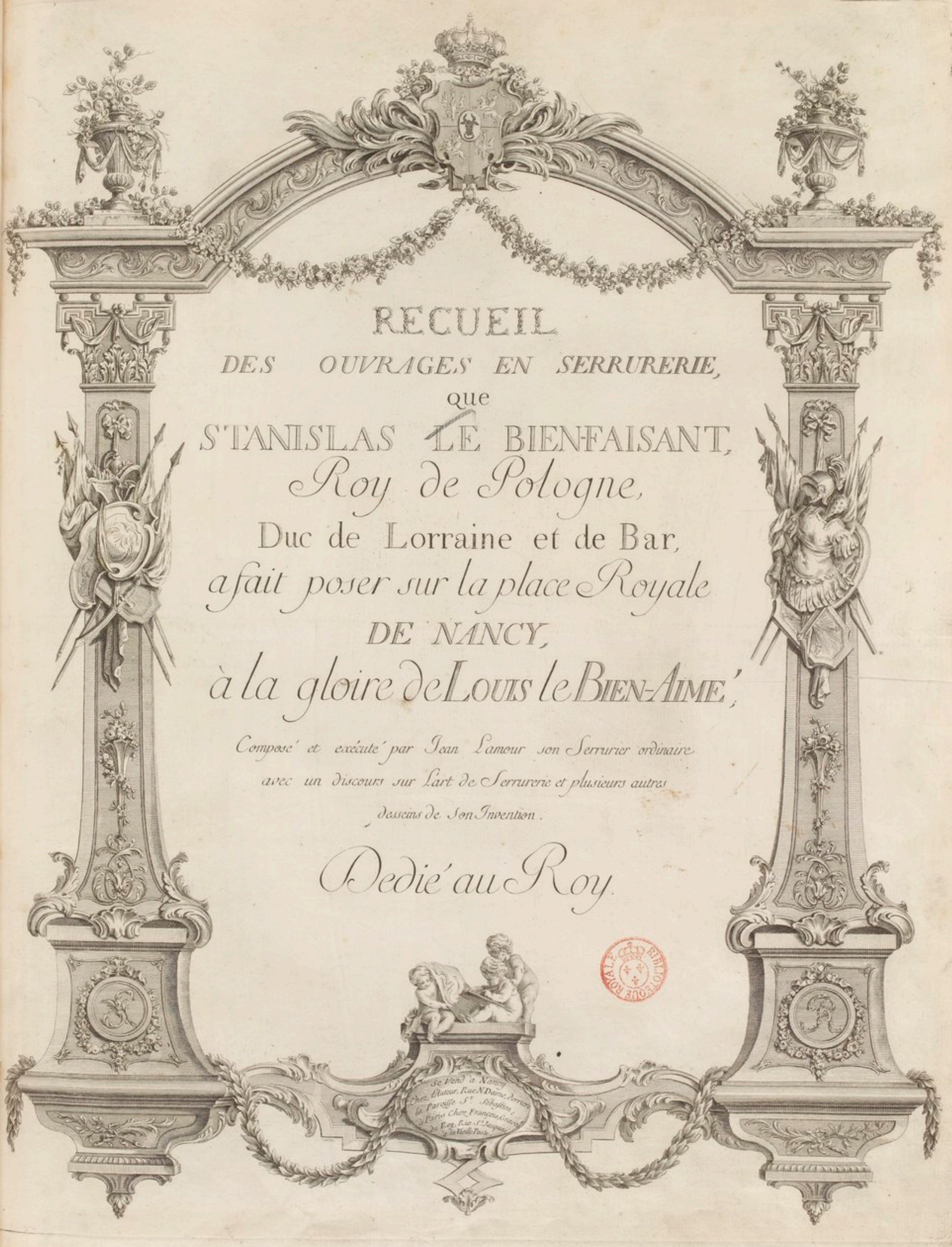


V. 691
4.



RECUEIL

DES OUVRAGES EN SERRURERIE,

que

S'TANISLAS LE BIENFAISANT,
Roy de Pologne,

Duc de Lorraine et de Bar,
a fait poser sur la place Royale
DE NANCY,

à la gloire de LOUIS le BIEN-AIMÉ,

Composé et exécuté par Jean Lamour son Serrurier ordinaire
avec un discours sur l'art de Serrurerie et plusieurs autres
dessins de Son Invention.

Dédié au Roy.



Se vend à Nancy
Chez l'Auteur, Rue N. Dame, derrière
la Paroisse S. Roch, au
Paroisse Chez François, Grand
du Roy, Rue S. Jacques
de la Madeleine.

STANISLAS LE BIEN-ÉVEILLÉ
 Roy de Pologne Duc de Lorraine
 et de Bar
 Visite L'atelier et les Ouvrages
 du S^r Lamour.



Sire

La culture des sciences, le progrès des arts eurent toujours place dans les soins des Grands Princes; mais vit-on, même dans les Siècles D'or, un Monarque remplir cette partie du bon gouvernement avec plus de zèle et plus de succès que Votre Majesté?

Vos ordres, SIRE, comme un souffle divin, semblent avoir porté dans l'âme de chaque Artiste votre génie créateur et ce goût excellent qui se fait remarquer dans tout ce qui s'exécute d'après vos idées; les succès même, entrepris sous vos auspices, Seront de modèles à nos derniers neveux.

Si je ne puis me flatter d'avoir porté au dernier degré de perfection les ouvrages que Votre Majesté m'a fait exécuter, du moins je puis dire que le désir de vous plaire, SIRE, aidé des lumières de vos conseils, m'a fait découvrir les formes les plus propres à orner les Superbes monumens qui immortaliseront votre nom, et m'a rendu facile ce qui me paroissoit d'abord impossible.

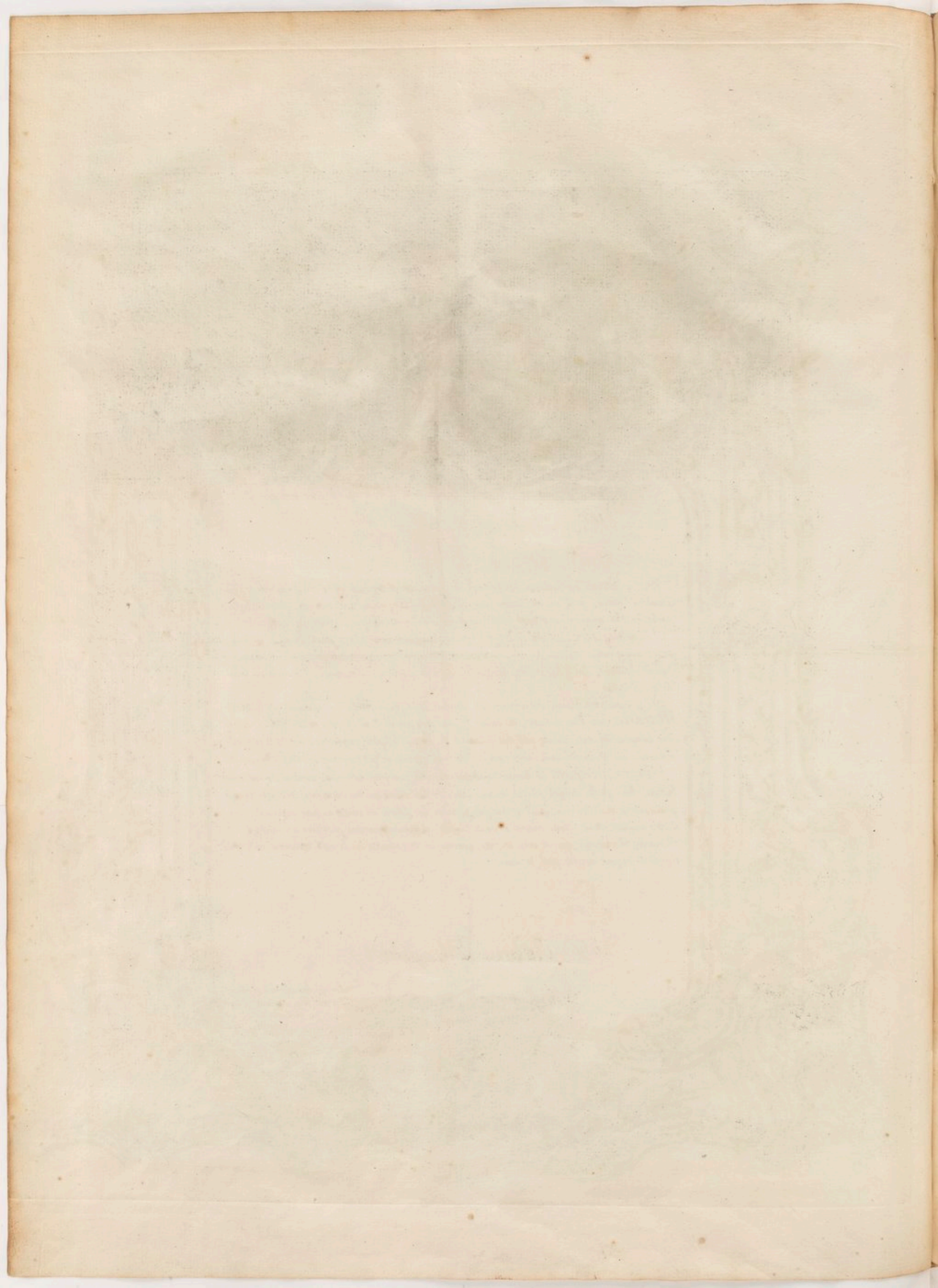
Votre Majesté a honoré mes ouvrages des marques les plus flatteuses de son approbation, lors quelle daigna porter ses pas dans le lieu même qui les vit eclorre, c'est cette époque précieuse à ma mémoire qui fait que j'ose prendre la Liberté de mettre au jour ce recueil sous votre auguste Nom. Tout m'invite à vous l'offrir; il vous appartient par tous ses Titres. Recevez l'hommage que je vous en fais, comme un témoignage de la vive reconnaissance et du profond respect avec lequel je suis

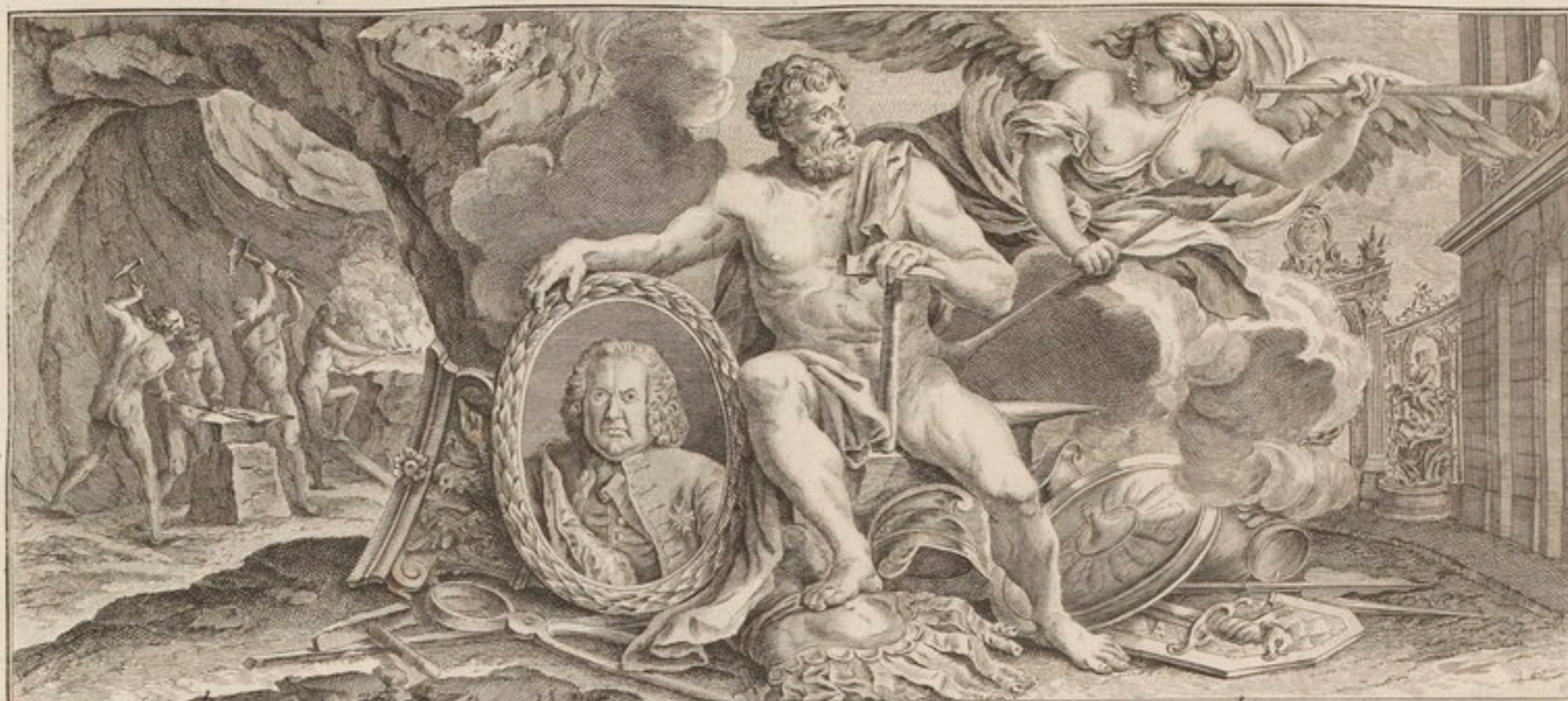
Sire

De Votre Majesté

Le très humble très-obéissant
 et très fidèle Serviteur et Sujet
 J. Lamour.







PRÉLIMINAIRE APOLOGÉTIQUE SUR LA FORGE.



no ouvrier ne peut devenir habile s'il n'est pénétré des prérogatives de son Art. C'est l'avantage d'être utile aux hommes, c'est l'honneur, cette digne récompense du mérite, ce mobile universel des talents, qui fait éclorre les Chefs-d'Œuvres ; l'intérêt seul n'est pas capable d'échauffer le génie, ses vœux ne peuvent être que bornés, il ralentit même le progrès des Arts, s'il n'est par uni à ce germe fécond des grandes choses. C'est ce qui m'a déterminé à naître ici, en faveur des élèves, quelques idées générales à la louange de la Forge, & de la Serrurerie qui en est une branche distinguée, afin d'animer leur courage & d'exciter en eux un noble desir d'atteindre à la perfection. Pour moi si j'ai eu le bonheur de réussir, je le dois autant à l'émulation qu'à la reconnaissance ; j'étois comblé de bienfaits de Stanislas, & je travaillois pour lui. Oserai-je dire plus ? Si un autre Plutarque vient à nous donner l'histoire de sa vie, il ne l'oubliera pas : Ce père des Arts, ce bon Maître, ne dédaignoit pas de visiter mon Laboratoire, sa bouche royale me donnoit des ordres, corrigeoit mes desins ; ainsi sa grande âme sans cesse occupée du bonheur de ses Sujets, embrassant toute la chaîne de ce qui peut y contribuer, descendoit encore dans les plus petits détails. La nature le fit un grand homme, & il fut un bon Roi. Ceux qui courent la même carrière que moi, n'auront pas toujours des Princes pour les encourager, mais ils sauront du moins que Stanislas honora mes foibles talents de sa soignée, ou plutôt honora

leur Art, que j'étois ce qu'ils sont, & que mon Roi étoit l'exemple des Souverains.

De l'antiquité de la Forge. Moïse nous apprend que Tubalcain, qui signifie Maître du Monde, fut fils de Lameck & de Silla ; on ne compte que six générations entre Adam & lui, & il fut l'inventeur de la Forge, selon l'historien Sacré. Il vivoit encore dans les temps du premier homme ; & il s'étoit déjà rendu célèbre avant la naissance de Seth. De tous temps l'industrie, la force & l'utilité ont eu le droit de commander aux hommes ; & je croirois volontiers que Tubalcain a été leur premier maître, ainsi que son nom le désigne. Joseph qui le nomme Thobel, le représente comme un guerrier puissant ; & la tradition constante des nations, même enveloppée dans les nuages de la fable, fortifie mon idée & la met au-dessus d'une simple conjecture. Si les historiens Juifs firent de l'inventeur de la Forge le premier héros, les autres peuples en firent un Dieu. De-là vint l'Opas des Egyptiens, l'Ephastos des Grecs & le Vulcain des anciens habitans de la Sicile & de l'Italie. L'idée de ce premier Conquérant étoit gravée dans les esprits ; l'étonnement & la crainte lui élevèrent des Autels sous ces différents noms ; mais bientôt on sentit ce que l'on devoit aux Arts utiles qu'il avoit créés, & la reconnaissance lui consacra aussi des fêtes destinées aux seuls dieux bienfaisants : elles furent nommées dans les diverses régions que je viens de citer Opalia, Ephastia & Vulcanalia. Il n'est pas permis de douter qu'après l'événement mémorable qui dévasta l'Orient, la plupart des Sciences & des découvertes n'aient retombées

dans le néant, d'où il a fallu les faire sortir une seconde fois. Néanmoins dès les premiers tems des Patriarches, le Fer, celui des métaux qui a été le dernier connu, étoit déjà en usage. Quelques siècles après la forge produisit des chefs-d'œuvre; & la description du bouclier d'Achille est moins l'effet de l'imagination d'Homère, que des grands modèles qui existoient déjà de son tems, ou même qui avoient existés avant lui. Il me suffit d'avoir à cet égard fait sortir la lumière de l'obscurité du premier âge du monde.

De ses avantages. Les inventions tardives sont sujettes aux révolutions. Après des siècles qui s'en sont passés, viennent des siècles qui s'en passent. Mais Dieu d'un Air qu'il est de la plus haute & de la plus célèbre antiquité, que la vérité & l'erreur se sont réunies pour en faire l'une l'éloge & l'autre l'apothéose, c'est montrer avec qu'il a été mis au rang des premiers besoins. Effectivement, ce que je vais dire est sous nos yeux; la Forge du Serrurier est aux autres inventions de ce genre qui existent dans la société, ce que le génie est aux sciences: elle en est l'ame & la force, aucune ne peut se passer d'elle, & elle ne l'a précédé toute que pour aider à la créer. * Si Cécrops donna du pain aux Cyclopes, c'est qu'ils lui avoient fabriqué sa Charrue. Si le pieux Enée conserve & établit au milieu des combats les restes fugitifs de Troie, c'est qu'il est armé par l'Époux de Vénus. Notre nourriture & notre défense sont des objets purement nécessaires; & si l'Agriculture a des beautés, elle ne sont pas l'effet de l'art, elle les doit toutes à la Nature: mais la Serrurerie embellit encore l'utile. Elle a des parties pleines d'agrément, de délicatesse & de majesté. Elle est susceptible de toutes les formes. Elle a, quand elle veut, l'énergie de la Peinture & de la Sculpture, la hardiesse de l'Architecture, & toujours la solidité. Tout ce qui sort de ses mains devient monument: voyez-le dans nos palais, — dans nos places publiques, & dans nos temples. Enfin dépouillez-la, si voulez, de ces ouvrages magnifiques qui ne se répètent pas tous les jours, pour la considérer seulement dans ses opérations ordinaires: une clef en est le gage précieux de la sécurité publique. De-là la probité du Serrurier devient le premier caractère de son art. Dans les autres, elle est toujours une vertu, parcequ'ils sont exercés par des hommes; mais dès l'origine de celui-ci elle a été de son essence. On sait que chez les Romains lorsque leur austerité étoit encore sévère, & que chaque Républicain étoit Despote dans sa famille, une femme surprise avec une fautive clef, pouvoit être mise à mort par son mari.

De ses prérogatives & distinctions. Cette intégrité

* Le Prophète Isaïe nous apprend que c'est Dieu lui-même qui a créé cet art. Ecce ego creavi fabrum sufflantem in igne prunas.

inviolable, ces estimables talents ont mérités de la part des Citoyens & des Princes, de l'encouragement, & la distinction & de l'honneur. Il est inutile de répéter l'impression qu'ils firent sur les anciens peuples Chasseurs, Pasteurs ou Cultivateurs. Pourquoi les Israélites ont-ils été dans l'esclavage & la servitude où les Philistins les avoient réduits? C'est que les Philistins avoient eu les précautions d'enlever de toute la Terre d'Israël tous les Serruriers, & y avoient interdit l'usage de la Forge; ils les considéroient donc comme la ressource & la force de l'Etat. — L'expérience fit voir qu'ils ne s'étoient point trompés. Je dirai aussi que le Prophète qui pleura sur les ruines de Jérusalem, après s'être attendri sur l'esclavage des Rois & des Princes, déplora la perte des Architectes & des Serruriers: Mais dans les Etats plus modernes, ceux mêmes qui sont amoins par le luxe, où la frivolité enlève trop souvent les prérogatives dues au nécessaire & à l'utile, ont reconnu qu'il étoit juste d'accorder une portion de l'estime publique à ces hommes laborieux, qui dès la naissance de l'aurore vont tous les jours se brûler à l'ardeur des fourneaux, & ne se retirent après le coucher du soleil, que pour diriger leurs plans, étudier leurs dessins, combiner des proportions, trouver d'ingénieuses analogies, apprendre à copier d'après les grands Maîtres, perfectionner, inventer. Ainsi chez les Maîtres du monde nous révèrons les usages, & nous les loix nous servent encore de guides, nous avons établi dans certaines Villes des Compagnies ou Communautés de Serruriers: pour être agréés à ce Corps, l'Aspirant devoit faire preuve que son ayeul, son père & lui étoient de condition libre, qu'il n'étoit assujéti à aucune charge publique ou municipale. La preuve reçue il étoit admis, & de-lors il acquiesçoit un droit de franchise & d'exemption qu'il transmettoit à ses enfans. Il partageoit avec sa famille la prérogative de ne pouvoir être cité en justice que pardevant son Tribunal. Ce Tribunal ou Primicier étoit tiré du Corps; & lorsqu'il avoit géré son office pendant deux ans, il pouvoit se retirer. Alors il avoit les entrées libres à la Cour, & jouissoit auprès du Prince d'un rang distingué. Les Serruriers dans les armées formoient un Corps d'Ingénieurs qui travailloient & présidoient à la construction des machines. C'étoit souvent à leurs soins & à leur génie qu'on étoit redevable de la victoire. Aussi César se félicitoit-il d'en avoir enlevés deux au parti de Pompée. De-là cette ancienne inscription où l'on voit le nom d'un Serrurier à côté de celui d'un Consul: Ancharios. C. Eutichus. Faber. Ferrarios. ne doit-elle étonner que des âmes ingrates qui ne connoissent pas le prix d'un Citoyen utile.

De nos jours ce Roi qui se connoissoit si bien en mérite, Louis le Grand, s'exprime en termes

plus honorable, en renouvelant & confirmant les privilèges accordés par Charles VI & François I, à ceux qui professent l'art de la serrurerie : „ Nous cherchons & aimons les Syndics, Jurés, anciens — Bacheliers & Maîtres Serruriers en notre bonne ville de Paris, Nous ont fait remonter, &c. afin que l'art desdits Maîtres se puisse heureusement conserver dans la splendeur qu'il a perpétuellement mérité, tant à cause de sa nécessité que de ses rares inventions qu'il produit, même en considération de ce qu'il est de quatre arts libéraux dont la recommandation Nous est très-chère, &c. Et art. 17, d'autant que la Maîtrise dudit art est de si grande importance, qu'elle n'a véritablement pour objet que

„ la conservation de la vie des hommes, & la sûreté de leurs possessions, &c.

L'Escusson de la Serrurerie, ainsi qu'il a été enregistré dans l'Armorial-général de France de 1700, porte, & gueules à deux clefs en sautoir d'argent nouées d'or, à une burelle d'argent, où sont écrits ces mots, — Securitas publicâ; au chef d'azur semé de fleurs de lis d'or; à une cassette d'or semée aussi de fleurs de lis; à deux mains de justice d'or en sautoir posées sur la cassette & une couronne entre les deux; pour supporter deux Levrettes avec collier.

Voilà comme la France a annobli des Sœurs consacrées au bien de l'Etat & au bonheur de l'humanité.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE PREMIÈRE.

Cette planche forme le frontispice, elle paroit ne pas être dans le goût de la serrurerie; il est cependant facile d'en exécuter le dessin, les formes en sont malées.

Le petit groupe qui est au bas représente l'Amour appliqué au dessin.

DEUXIÈME PLANCHE.

Cette deuxième planche a pour objet la dédicace. Le haut de la bordure représente le Roy de Pologne visitant mon atelier & m'ordonnant l'exécution de ses projets pour l'embellissement de la place-Royale de Nancy. Elle est gravée d'après un tableau du S.^r Benard, peintre célèbre à Paris.

On voit au bas de la bordure l'Amour déguisé en forgeron.

TROISIÈME PLANCHE.

La troisième planche représente Vulcain assis sur son enclume, un marteau à la main. Ce Dieu forgeron soutient le portrait de Stanislas, amateur de la forge; On voit d'un côté l'aune des Cyclopes; de l'autre, on apperçoit dans le lointain, les bâtimens, grillages & fontaines de la place-Royale; la Renommée annonce à l'Univers les chefs-d'œuvres que le génie de Stanislas a fait éclore.

La composition de cette planche est tirée d'un tableau du S.^r Girardet, peintre lorrain si connu par ses talens.

Quatrième, 5.^e, 6.^e & 7.^e planches.

Pour l'intelligence de ces planches on croit qu'il est

nécessaire de donner une idée de la place-Royale de Nancy.

Cette place est un carré long qui a trois cents soixante-six pieds de largeur, sur trois cents pieds de longueur; elle est percée aux quatre angles & dans trois autres endroits différens, la façade superbe de l'hôtel-de-Ville regarde le Septentrion & regne dans toute la largeur de cette place, l'ouverture des deux angles qui sont à l'extrémité de ce bâtiment, conduit de chaque côté à deux rues différencées, elle est ornée de grillages en portiques décorés de pilastres, chapiteaux, corniches, couronnemens, vases de fleurs & bras de lanternes; l'entre-deux des pilastres n'est point terminé par un couronnement, il est libre & laisse appercevoir dans sa perspective la beauté de la place.

Les angles de cette place qui sont opposés à ceux dont on vient de parler, sont fermés par les magnifiques grillages & cascades dont on voit le dessin à la planche quatrième. On a pratiqué derrière des petits bosquets en charaille, tant pour faire sortir les ornemens qui sont dorés & variés agréablement la vue, que pour cacher la partie des remparts de la ville-vieille qui viennent y aboutir de trop près.

Cette place est encore percée en ligne droite du côté de l'orient & de l'occident, & donne entrée aux nouvelles rues S.^r Stanislas & S.^r Catherine. — Ces deux percées sont ornées de parties de grillages, pilastres, arrières-pilastres, chapiteaux, vases de fleurs, cela qu'on le voit à la planche huitième.

Le bâtiment le plus près de l'hôtel-de-Ville qui

forme un retour du côté de l'orient, est celui de — l'Intendance, l'autre est celui de l'hôtel des Fermes; vis-à-vis l'hôtel des Fermes, est la Salle des Spectacles; le quatrième fait cimetière aux nois aunes.

Toutes les façades sont pareilles, & dans le goût de celle de l'hôtel-de-Ville.

La partie qui regarde ledit hôtel-de-Ville, n'est — qu'un soubassement terminé par une balustrade enrichie de groupes, de vases & de nopces. Elle est — coupée dans le milieu pour former la communication de la ville-vieille avec la ville-neuve. Ces deux villes sont séparées par un Arc-de-Triomphe, que l'on nomme la porte-Royale. Toutes les maisons de cette partie sont occupées par des Marchands.

Nous avons dans le milieu de cette place la statue pedestre de notre Auguste Monarque Louis le Bien-Aimé.

Le S.^r Colin a gravé cette Place, on peut y recourir pour en avoir, si l'on veut, une idée plus juste. On ne parle pas ici des riches balcons dont tous les bâtiments de la place-Royale sont décorés, il en sera question en donnant l'explication de chaque Planche.

Description détaillée des deux grandes grilles de fer, posées dans les angles de ladite Place, planches 4.^e, 5.^e, 6.^e & 7.^{mes} réunies.

Ces deux grandes grilles sont exécutées sur un — plan ceint, dont l'ouverture est de quarante-cinq pieds, formant un quart de cercle développé de soixante-sept pieds six pouces. Leur plus grande hauteur est de trente-six pieds.

La gravure de ces grillages annonce suffisamment la décoration des parties, tant d'Architecture, que des — ornements analogues à cet ouvrage; & comme le mariage n'est point apperçu dans le dessin, je vais en donner un détail circonstancié.

Tout ce qui est apparent en forme solide, comme les carcasses & les bâtis dudit mariage, les socles, les pedestaux, les bases, les corps des pilastres, les — chapiteaux, les architraves, les frises, les corniches — & l'adoucissement qui reçoit le grand couronnement, ainsi que les arrières-corps, leurs impostes, les pannels, l'archivolte, sont de fer battu, & rivés sur les mariages. Tous les angles de ces solides sont marqués dans l'ouvrage par des serres d'épaisseur. Les toles sont si exactement appliquées, qu'elles semblent ne faire qu'un même corps. Les saillies des corniches, les différents profils y sont observés avec une précision qui fait — douter que ce soit du fer forgé; à peine y apperçoit-on les rivures & les joints. Il est difficile de — comprendre combien ce travail a donné de sujétions.

Pour construire ces ouvrages, il a fallu établir une carcasse nue, distribuer les parties si exactement, qu'une ligne auroit changé les profils & les saillies. Il falloit, pour observer une parfaite égalité, faire rouler les calibres, les échantillons, se renvoyer les épaisseurs des corps, tant en plans qu'en élévations, observer les lignes parallèles de à plombs, & même que les horizontales, & dégauchir tous les corps, les consolider par tenons, mortaises & congés, afin de les renforcer, pour que le tout ne fût qu'un seul & même — assemblage.

Qu'on me fasse la grace d'examiner ce travail avec réflexion; qu'on remarque sur-tout les grands portiques surbaissés, qui ont seize pieds d'ouverture avec leurs impostes & pilastres, ils forment arrières-corps, de même que l'enrichissement des oreillons des ceintres. L'entablement est considérable, il porte quatorze pieds de hauteur depuis l'architrave, avec son couronnement & pyramide, sur — vingt-deux pieds de longueur, il fait avant & arrière-corps; il est ceinté en plans & en élévations, & — exposé aux injures des saisons: Les connaisseurs y trouveront de l'ordre, de la hardiesse & de l'intelligence; on portera, je pense, le même jugement de la composition des grands pilastres, depuis leurs bases & pedestaux, jusqu'à leurs pyramides, & de l'enrichissement des médaillons en bas-reliefs, qui représentent dans les deux premiers, Mars & Minerve, & dans les seconds, Apollon & Cérès. Le plan des pilastres est à guéris, enrichi de baguettes & d'ornements tournans autour d'elles, ce qui rend ces pilastres légers & élégans; cette partie ne pouvoit être exécutée qu'en fer, pour donner l'élégance & de la légèreté.

Les chapiteaux sont de l'ordre Composite; ils sont singuliers dans leur composition & leur exécution; j'ose dire qu'ils sont uniques en ce genre. J'ai vu cette composition sur ce que j'ai ouï dire que l'on vouloit — composer un sixième ordre d'Architecture Française, j'ai hasardé ces chapiteaux; ils sont composés de toutes leurs parties en général. Sur le milieu de l'espagal est un cartouche garni d'une fleur de lys, & au centre du talon est un soleil. Les quatre angles forment le grand fleuron de composite avec ses grassettes. En — place de celui du milieu est un coq, qui pose une patte sur le cartouche du bas, & regarde le centre du soleil, c'est l'allégorie du chapiteau Français, les contours n'en sont point interrompus pour en faciliter l'assemblage; les profils sont conformes aux règles, les ornements sont traités comme les modèles, & on a tâché que la — composition soit dans le goût des meilleurs ouvrages en fer; on n'y voit ni cette pesanteur, ni cette maigreur — ordinaire des ouvrages de ce genre. Toutes les — parties isolées en sont doubles; celles qui sont plaquées sur les foudas, y joignent parfaitement, & si l'on —

apperois dea vuidea, ce n'est que pour donner plus de légèreté, & faire mieux valoir l'effet que produit le fer lorsqu'il est traité avec délicatesse.

Il est inutile d'expliquer les noms des différentes formes qui composent ces grands ouvrages, j'évite par ce moyen des répétitions que la gravure & la cizelle sont vois avec distinctement.

Ces deux grandes grilles à noia portiques, dont je viens de faire le détail, sont posées dans les angles arrondis de la place du côté du Septentrion.

Deux autres parties de grillages ouvertes avec pilastres, chapiteaux, vases de fleurs, panneaux terminés par une corniche & autres ornements, sont posés aux angles des rues S.^t Stanislas & S.^t Catherine.

Deux autres grillages à deux portiques, pareillement ouverts, avec pilastres, chapiteaux, vases de fleurs, panneaux, arrières-pilastres, corniches avec leurs couronnements aux chiffres du Roy, marqués par la planche huitième qui n'en désigne qu'une moitié, sont placés dans les deux autres angles du côté du midi, & terminent les rues de la Poissonnerie & S.^t Nicolas d'un côté, & de l'autre celle de la Congrégation & de la Poste.

La huitième planche est une des quatre parties des grilles cy-devant détaillées; on en a placée une à chaque angle de la façade de l'hôtel-de-Ville, les deux autres sont adaptées, l'une au pavillon de l'Intendance, & l'autre au pavillon qui lui fait face; elles sont de même ceintées en plan, ornées de deux grands pilastres carrés, & de chapiteaux faisant avant-corps, terminés par une corniche, avec vases de fleurs isolés, & deux grands bras de lanternes, quatre grands panneaux avec frise & soulèvements, quatre pilastres, un portique accompagné d'arrières-corps, de panneaux angulaires, d'un couronnement très-riche, orné du chiffre du Roy.

Ces deux grilles, qui paroissent fermer la place, sont ouvertes dans leur milieu, sans couronnement; la distance est suffisante pour y passer deux voitures. — Les portiques conduisent aux Trottoirs qui sont le tour de ladite place. Le goût du travail, quant au détail, est à peu près le même que celui des grandes grilles des fontaines. Elles sont approuvées de plus de deux cents toises en dehors, & présentent l'agréable coup d'œil qui annonce de fort loin la place-Royale.

La neuvième planche représente le balcon du premier étage de la façade de l'hôtel-de-Ville, dont l'effet est avantageux par rapport au plan. Les différentes formes d'ornements, rassemblés dans une si petite hauteur, sur une longueur disproportionnée, en sont d'autant plus difficiles. Il falloit orner & varier les accompagnements.

Il falloit les enrichir pour distinguer à l'extérieur l'appartement que le Roi s'étoit destiné.

Le panneau du milieu, comme on le voit dans la planche, est orné d'un cartel couronné, enrichi des cordons du Saint-Esprit & de Saint-Michel. Les supports qui sont deux aigles, ainsi que tout ce qui accompagne ce travail, est fait d'après des modèles de détail, où l'on a eu un soin tout particulier de rendre l'effet du bronze, cizelé & recherché avec exactitude. Personne ne peut imaginer que le fer battu de soi-même au marteau & cette force, par la chaleur. — Les connoisseurs mêmes ont prétendu que quelques-unes de ces pièces étoient fondées & ensuite réparées, il est même difficile de s'appercevoir combien cet ouvrage a donné de sujétions.

Ce qui comprend le reste de ces trois balcons, — comme nœuds, ornements & fleurs, mosaïque, sercimpes, moulures, &c. est traité dans le goût de la meilleure sculpture.

Ceux des deux autres avant-corps, sont aux chiffres de Stanislas le Bien-Faisant; tous les ornements en sont relevés par différentes couleurs d'or, ce qui annonce une richesse agréable, digne de la Majesté de ce Monarque.

La dixième planche représente la rampe posée au grand escalier de l'intérieur de l'hôtel-de-Ville. Cette rampe est fort riche; elle est ornée de panneaux, pilastres & de montans contournés, dont les sercs portent moulures & volutes pour servir à l'encadrement desdits panneaux & pilastres.

La courbure des doubles rampes, ne s'emblent pas être un ouvrage en fer forgé. La platte-bande annonce un métal moulé & poussé avec le fer d'un Menuisier, puisqu'il n'y a dans tous ses contours aucun joint, ni gauche qui dérange un dessin suivi. La peine qu'a donné cette platte-bande n'est pas concevable, il faut être de l'art pour comprendre combien il faut de justesse pour profiler & contourner ces pièces sans s'écarter du plan; combien il faut faire rouler le calibre pour dresser toutes les moulures, filets & faces, &c. pour ne point corrompre cette forme. Je peux présenter cet ouvrage — comme peu connu, & dire qu'il a été regardé avec attention par gens versés dans cet art. Les ornements de détail sont assez exprimés par la gravure, il est inutile de tomber dans des répétitions.

J'ai occupé le vuide de cette planche par deux idées de bras de lanternes, ils peuvent aussi servir à différentes usages. Je laisse aux ouvriers le choix de leur goût sur les changements qu'ils jugeront à propos de faire, tant pour les simplifier que pour les enrichir dans l'exécution.

La onzième planche représente la suite de la même rampe développée. Les ornements en sont variés dans les différents panneaux.

Le vuide est aussi occupé par deux idées de bras de lanterne, dont l'un est au chiffre du Roy, avec couronne de Prince du Sang. Les contours en sont légers, & les ornements distribués sans confusion.

L'autre peut servir de bras d'enseigne pour un Serrurier. Dans le cartel sont représentées les armes de cet Art, avec supports de Levrier, symbole de la fidélité, deux clefs en sautoir, dont les anneaux sont ornés.

La douzième planche est le haut de la même rampe avec les deux pilastres de côté, qui rejoignent à l'onzième planche. Les fleurs en sont traitées légèrement, ainsi que le reste des ornements; le goût est relatif à la suite. Le dessin en dit assez pour ne rien laisser à désirer sur cette partie.

Le haut de la planche représente le dessin d'un des seize balcons du premier étage de l'Hôtel-de-Ville, lequel est arrondi dans les pilastres.

Celui du milieu de la même planche, représente le dessin d'un des cinquante-six autres balcons du premier étage des quatre pavillons construits sur la place-Royale. On y voit alternativement les chiffres de Louis le Bien-Aimé, & de Stanislas le Bien-faisant.

Le second étage desdits pavillons, est de même orné de balcons, comme on peut le voir à la quinzième planche.

Avant de donner l'explication de la gravure de la treizième planche, qui n'a plus de rapport aux ouvrages en fer posés sur la place-Royale de Nancy, le Lecteur me permettra de dire qu'une place de cette magnificence ne pouvoit être que l'ouvrage d'un grand Roy, & il ne pouvoit mieux faire que de l'élever à la gloire de Louis le Bien-Aimé son auguste Gendre. Le projet de Stanislas étoit de former une espèce de clôture, en laissant à l'œil les moyens d'apercevoir à travers des grilles ouvertes, l'effet que peuvent produire des édifices variés.

Je puis dire, sans vanité, que l'exécution de l'ouvrage que je donne au Public, est supérieure aux gravures de ce Recueil; j'ai cru cependant ne pouvois rendre mieux les dessins, ni exprimer les formes avec plus d'énergie, que par le secours du burin.

Il est certain que le dessin que cet ouvrage comprend, doit donner de l'émulation aux Artistes, & entrer dans l'éducation publique. Nous avons trop de preuves de son utilité, pour négliger une partie qui démontre si

clairement les productions dont l'Art est capable; il seroit même impossible d'y parvenir sans rendre les différentes idées qui le composent, aussi justes qu'élegantes. On ne doute point que l'art de la Serrurerie ne fasse tous les jours, comme les autres, des progrès considérables, Louis le Bien-Aimé n'en dédaigne aucun; l'établissement de l'Académie, les prix qu'on y accorde aux chefs-d'œuvre qu'on y présente dans tous les genres, font connoître combien il en désire la perfection.

La treizième planche représente le dessin de la rampe de l'Hôtel du Gouvernement au bout de la Carrière. — Cette seconde place le dispute à la première en magnificence; elle est encore un ouvrage du Prince que nous pleurerons toujours.

Cette rampe est exécutée avec justesse, tous les ornements en sont relevés avec goût, & distribués légèrement; & les listels du remplissage portent leurs moulures.

Sur cette Place-Carrière, sont posés à l'entrée, du côté de l'Arc-de-Triomphe, qui fait la séparation de ces deux places, & à la sortie, qui fait face à l'Hôtel du Gouvernement, quatre grandes parties de travées, lesquelles, quoiqu'elles ne soient point gravées dans ce Recueil, ne diffèrent en rien des autres grilles, & sont pareillement garnies de vases de fleurs & de bras de lanterne.

Description de la Place-Carrière, depuis l'Arc-de-Triomphe jusqu'à la façade de l'Hôtel du Gouvernement.

Cette place-Carrière, qui est sur le même alignement de l'Arc-de-Triomphe, qui fait la séparation de ces deux Villes, est construite sur un carré long, ou rectangle de sept cent soixante pieds de longueur, sur cent quatre-vingt pieds de largeur. L'Arc-de-Triomphe fait la première face; & dans le fond opposé, on voit le superbe Hôtel du Gouvernement; de chaque côté sont construits deux Fers-à-Cheval, dont les faces sont décorées de figures placées sur pieds-d'estaux, d'arcades & de portiques pour passer des voitures.

Au retour des angles de ces Fers-à-Cheval, sont deux Hôtels admirables; il y en a deux autres à l'autre bout en entrant sur cette place. Dans les centres de ces quatre Hôtels, se trouvent de beaux bâtiments uniformes, ornés de balcons.

A chaque côté des quatre Hôtels il y a une ouverture de quatre-vingt-cinq pieds pour le passage des voitures.

Le pourtour de cette place est fermé d'une banquette, sur laquelle sont placés des groupes, des urnes & des vases de pierre & d'autre alternativement. Aux quatre angles sont construits quatre fontaines qui arrondissent lesdits angles.

En dedans de ladite place, & à quelque distance des banquettes, sont plantés deux alignements de tilleuls taillés en boules, & huis à dix pieds de hauteur.

Le centre forme une promenade d'où on découvre à travers les portiques de l'Arc-de-Triomphe, la place-Royale. De cette dernière on a le même aspect sur la place-Carrière, ce qui forme d'une place à l'autre, un agréable coup d'œil.

La quatorzième planche représente trois pièces développées de la rampe du grand escalier du château de Chantehoux; tous les contours & listels du remplissage, sont de fer étampés, portant leurs moulures. La platte-bande & la base sont les mêmes que celles de l'Hôtel-de-Ville de Nancy. Ces pièces sont moins chargées d'ornements, le travail néanmoins en est très-riche, & l'exécution de cette rampe est conforme aux règles du bon goût; elle a fait, dans le tems que Louis XV passa à Nancy en 1744, l'admiration des connoisseurs de la Cour de ce Monarque.

La quinzième planche représente le grand balcon développé du château de Commercy, suivant le plan, avec pannaux, pilastres & arrières-pannaux. Il est placé au pavillon-Royal en face du château, & occupe tout le devant d'un grand Salon d'eau.

La planche annonce suffisamment l'effet de la composition. Quant au détail, il ne peut être circonscrit afin d'éviter les redites; cependant je puis assurer que cette pièce a été faite avec toutes les précautions possibles, & qu'elle peut entrer dans le nombre de celles qui sont considérées comme des ouvrages de goût & de propriété.

Seizième planche. Pour l'utilité de ceux qui souhaiteroient avoir quelques dessins de balcons, j'en ai ajouté à ceux déjà exécutés, comme seroit celui du haut de cette planche; il est accompagné de pilastres, & orné avec richement pour être simplifié.

Suite des balcons du château de Commercy.

Le second est exécuté aux appartements du Roy à Commercy. Son remplissage fait pannaux & pilastres tout à la fois; cette richesse peut de même être simplifiée. Le chiffre de Stanislas garni le milieu.

Le troisième est semblable à l'un de ceux du second étage de l'Hôtel-de-Ville de Nancy.

La quatrième gravure représentée dans la même planche, est un morceau de la rampe de l'hôtel de M. Peré premier architecte du Roy, laquelle est exécutée dans un des pavillons du bout de la Carrière.

La dix-septième planche représente une des grilles

posée à la Primatiale, à la chapelle du Cardinal de Lorraine.

La pareille est posée vis-à-vis à la chapelle du Grand-Doyen. Cet ouvrage est exécuté avec beaucoup de précaution. La gravure n'annonce pas ce qu'il est, on ne peut juger de la forme qu'en gros. Le détail est travaillé avec tout le goût possible des ouvrages en fer.

La dix-huitième planche représente deux couronnements de grillages d'Eglise. Ces pièces de Santaisie pourroient être exécutées avec succès; la composition en seroit agréable, les ayant dessinés en grand avant de les faire graver. J'ai toujours pris le parti de rendre, autant bien qu'il m'a été possible, les dessins comme l'exécution. Cette précaution fait mieux juger des formes, qui la plupart du tems changent lorsqu'il faut mettre le petit en grand.

La dix-neuvième planche contient le dessin de deux autres couronnements dont les parties pourroient se détacher, afin de former une composition suivie; l'effet alors seroit d'un détail moins circonstancié, & l'exécution plus possible. Le tout annonce un dessin utile aux jeunes élèves de l'Art, & ces sortes d'ouvrages peuvent se placer en beaucoup d'endroits.

La vingtième planche représente deux autres couronnements qui sont aussi d'idée, & peuvent être exécutés comme les précédents avec succès. Celui du bas seroit d'un bon effet; il peut servir à former des élèves.

La vingt-unième planche contient les dessins de milieux de deux petits balcons posés à la maison de l'Auteur. Leur exécution est recherchée dans le détail du travail. Ils sont dessinés sur une échelle différente, comme il sera expliqué à la dernière planche de ce recueil, attendu que les ouvrages avant dix, sont sur l'échelle ordinaire du pied pour pouce.

La vingt-deuxième planche représente le milieu d'un autre balcon dont le dessin est en grand, il est de même exécuté avec toute la propriété possible, & peut servir aux jeunes-gens de l'Art, sans pour apprendre à former les contours que les ornements de détail. Les parties en sont variées de deux côtés, on peut aussi les simplifier & les symétriser.

La vingt-troisième planche, qui est le dessin d'une serrure gothique, est renvoyée à la fin des planches de ce recueil.

La vingt-quatrième planche contient le dessin de six beaux bras de lanterne, ou d'enseignes pendantes. Ils peuvent être mis en usage à la porte d'entrée d'un château, d'un jardin, &c. ou peuvent servir de bras d'enseigne à des négocians, ou à d'autres particuliers.

Le premier de ces bras est aux armes de France.

Le second à celles de Monseigneur le Dauphin.

Le troisième aux armes de Lorraine.

Les trois autres peuvent servir aux différents usages avant dits. On peut même tirer partie du tout pour en composer d'autres objets, parceque les contours & les ornements en sont variés agréablement, de même que la gravure.

Vingt-cinq & vingt-sixième planche. Les gravures de ces planches sont composées d'un grand pilastre & d'un couronnement d'idée. Ce pilastre est assez singulier, de même que son couronnement; & l'exécution en seroit très-jolie en grand. Mais l'objet principal de l'Auteur est de fournir des idées aux jeunes-gens qui veulent apprendre le dessin, par rapport aux contours, aux ornements & aux fleurs dont il est décoré: les gravures ont été faites par le P. Engramel, Augustin.

Vingt-sept & vingt-huitième planche. La première représente un grand rinceau, & peut servir à apprendre le dessin, & à donner la liberté & la légèreté à la main.

La seconde contient les gravures des trois autres petits balcons qui sont posés, savoir; les deux premiers au premier étage sur le retour de la maison de l'Auteur, & le troisième est posé au second étage de la même face.

Le premier de ces balcons est de six pieds de longueur, sur quinze pouces de hauteur; & le second, qui est au deuxième étage, a trois pieds six pouces de longueur, sur dix-huit pouces de hauteur: la composition, les ornements & les contours en sont agréables.

L'Art de la Serrurerie, comme on le voit dans le détail de ces grands ouvrages, renferme bien des connoissances. Le talent de faire des serrures est un objet de travail tout différent, & renferme plusieurs parties très-considérables; comme d'en connoître l'industrie, le secret, la beauté, la sûreté & la fidélité. On commence néanmoins dans cet Art par apprendre à faire des serrures, & il faut un temps considérable pour s'y perfectionner.

La serrure gothique qui est gravée à la vingt-neuvième planche de ce recueil, pourroit suffire pour n'en pas faire d'autre détail. Ces sortes de serrures sont admirables & de toute beauté, & ne se donnent ordinairement que pour expérience de chef-d'œuvre; elles se nomment des serrures à la moderne, quoique très-anciennes, car il y a plus de quatre cents ans qu'on en faisoit; & celles que l'on fait aujourd'hui sont toutes différentes pour le goût: l'on en fait même pour des portes dont les pilastres ne sont pas si ornés, mais les anneaux & clefs sont beaucoup plus riches, & tiennent seule

autant de temps à faire que le reste de la serrure. Ces sortes d'anneaux sont ornés de chapiteaux, de pilastres, de vases, de pyramides, & de quantité d'autres objets, tous différents les uns des autres, & sont percés à jour. Ces sortes de serrures ne se posent ordinairement qu'en dehors, tant aux coffres qu'aux portes, & ne sont qu'un demi-tour de clef, n'étant garnies que de perruques & de dents de rateaux, depuis trois perruques jusqu'à seize dents de rateaux, & vont quelquefois jusqu'à dix-neuf perruques & vingt-trois dents de rateaux. Ces sortes de garnitures sont en l'air, & ne sont soutenues que sur un pied, ce qui empêche de faire le tour de la clef. Les serrures des clefs ne sont ordinairement que des serrures rondes; elles sont ou simples, ou doubles, ou triples, & ne sont faites que de la hauteur du pilastre. Une des parties qui est assez singulière à ces sortes de serrures c'est le secret du cache-entrée pour y mettre la clef. Ce cache-entrée est admirable; mais il est à la volonté de celui qui fait le chef-d'œuvre. Il faut qu'il soit le seul qui le sache; & il ne doit pas être connu aux Maîtres qui reçoivent le chef-d'œuvre. Voyez le secret de la planche vingt-neuf, je ne puis le dire puisqu'il m'appartient: en un mot, c'est le secret qui rend ces sortes de serrures très-sûres, & qui les met à l'abri de toute surprise, n'étant pas possible de les ouvrir sans en connoître le secret, & sans la véritable clef. Mais les serrures du premier ordre de ce genre, ne peuvent guères se faire en moins de deux années de travail.

Nous avons encore dans l'Art de la Serrurerie, d'autres espèces de serrures que l'on donne pour expérience de chef-d'œuvre, & alternativement de celles avant dites: ces sortes de serrures se nomment à pêne-dormant, & on les met en usage tant pour les portes que pour les coffres-forts. Ces dernières ont également leur mérite. En 1627 M. Mathurin Joue, Maître Serrurier à la Flèche, fit imprimer un traité sur l'art de faire des serrures, & sur d'autres objets très-intéressants, concernant l'Art de la Serrurerie. Selon cet Auteur, les serrures à pêne-dormant, que l'on donne aussi pour chef-d'œuvre, sont composées depuis un pêne jusqu'à sept séparés, & depuis un pêne en bord jusqu'à douze pènes de serrure séparés, & se posent toutes en dedans, tant pour les portes que pour les coffres-forts.

Ces sortes de serrures sont admirables, d'un génie supérieur, & d'une patience infinie; & pour les plus fortes, il ne faut pas moins de temps pour les faire, que pour les serrures gothiques avant dites.

Comme mon projet n'a pas été de m'étendre sur le talent de faire des serrures, je n'en dirai pas d'avantage sur cette partie, parcequ'il faudroit un volume entier pour développer l'étendue des rares secrets qu'il renferme.

Je ne parlerai pas d'une infinité d'autres objets qui concernent l'Art de la Serrurerie, comme de faire des Cuirasses de pied-en-cap, des Chemises émaillées, & toute sorte d'instrumens de Guerre, dont le détail seroit infini, &c.

Je me contenterai de dire que cet Art est reconnu comme un des premiers, tant par son antiquité, sa nécessité, que par les rares inventions qu'il a produites & qu'il produit journellement, sur-tout par les nobles émulations de nos habiles Artistes de France, qui l'ont porté à un degré si éminent, qu'il ne laisse rien à désirer. Je la invite à persévérer pour le bien & la gloire de la Patrie.

APPROBATION DU CENSEUR ROYAL.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, un Manuscrit ayant pour titre: Recueil de Gravures de tous les Ouvrages en fer qui se trouvent sur la Place-Royale de Nancy, & dans toutes les Maisons Royales que S. M. le Roi de Pologne a fait bâtir, précédé d'un Préliminaire Apologétique sur l'antiquité de la Forge, avec une explication de chaque Planche, &c. Loin d'y rien trouver qui puisse en empêcher l'impression, je le crois utile pour l'avancement de l'Art que l'Auteur professe, & dont il donne des modèles, où l'on trouve autant de génie que de goût. A Nancy, octobre 1767. SOLIGNAC.

PRIVILÈGE DU ROI.

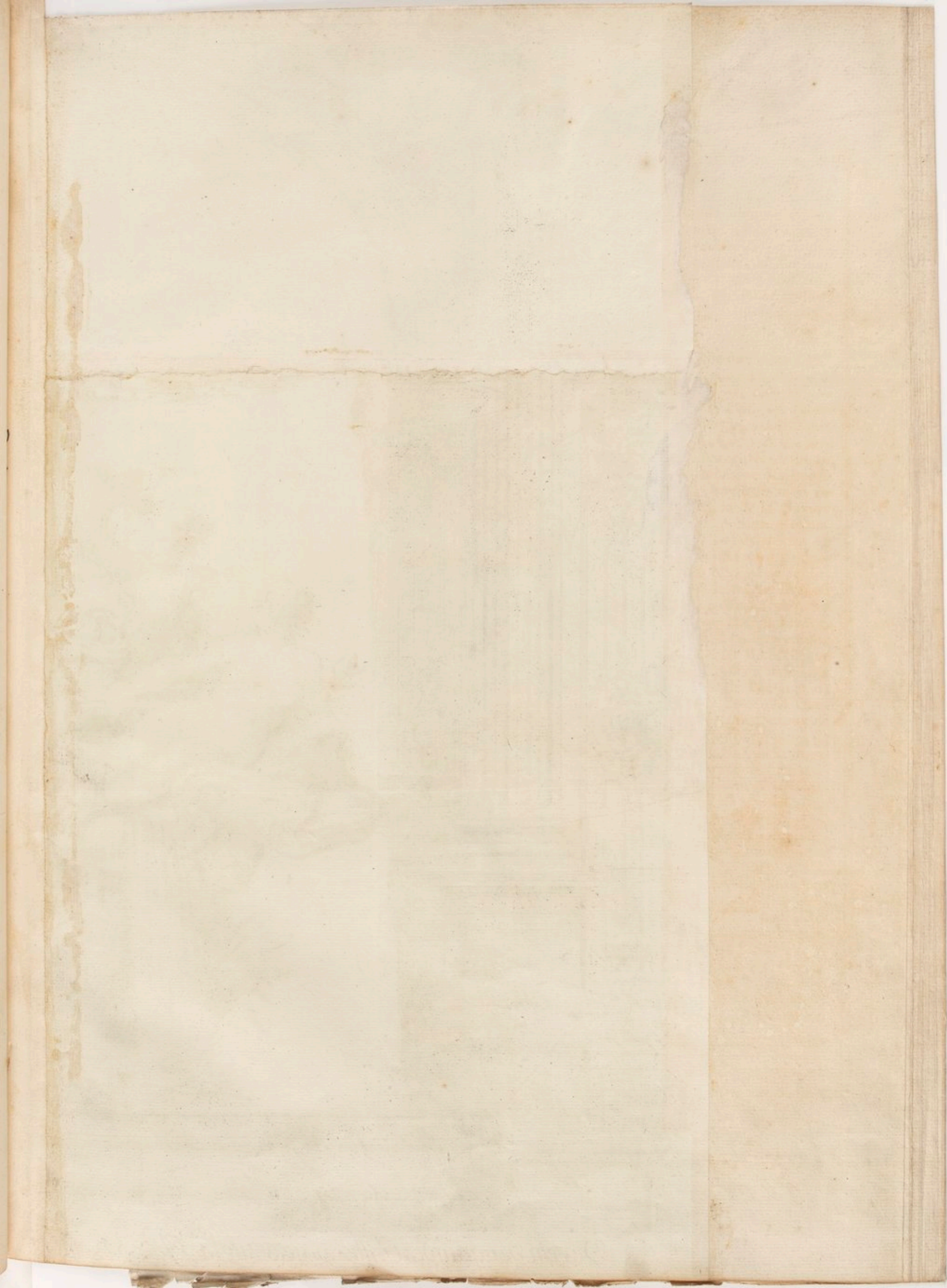
LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes Ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé J. LAMOUR, Serrurier de Nancy, Nous a fait exposer qu'il souhaiteroit faire graver & donner au Public un Recueil de Gravures de tous les Ouvrages en fer qui se trouvent sur la Place Royale de Nancy, & dans toutes les Maisons Royales que SA M. le Roi de Pologne a fait bâtir, précédé d'un Préliminaire Apologétique sur l'antiquité de la Forge, avec une explication de chaque Planche, & un discours sur l'Art de la Serrurerie, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis, & permettons par ces Présentes, de faire imprimer & graver les Ouvrages ci-dessus énoncés, en telle forme & autant de fois que bon lui semblera, & de les débiter ou faire débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons

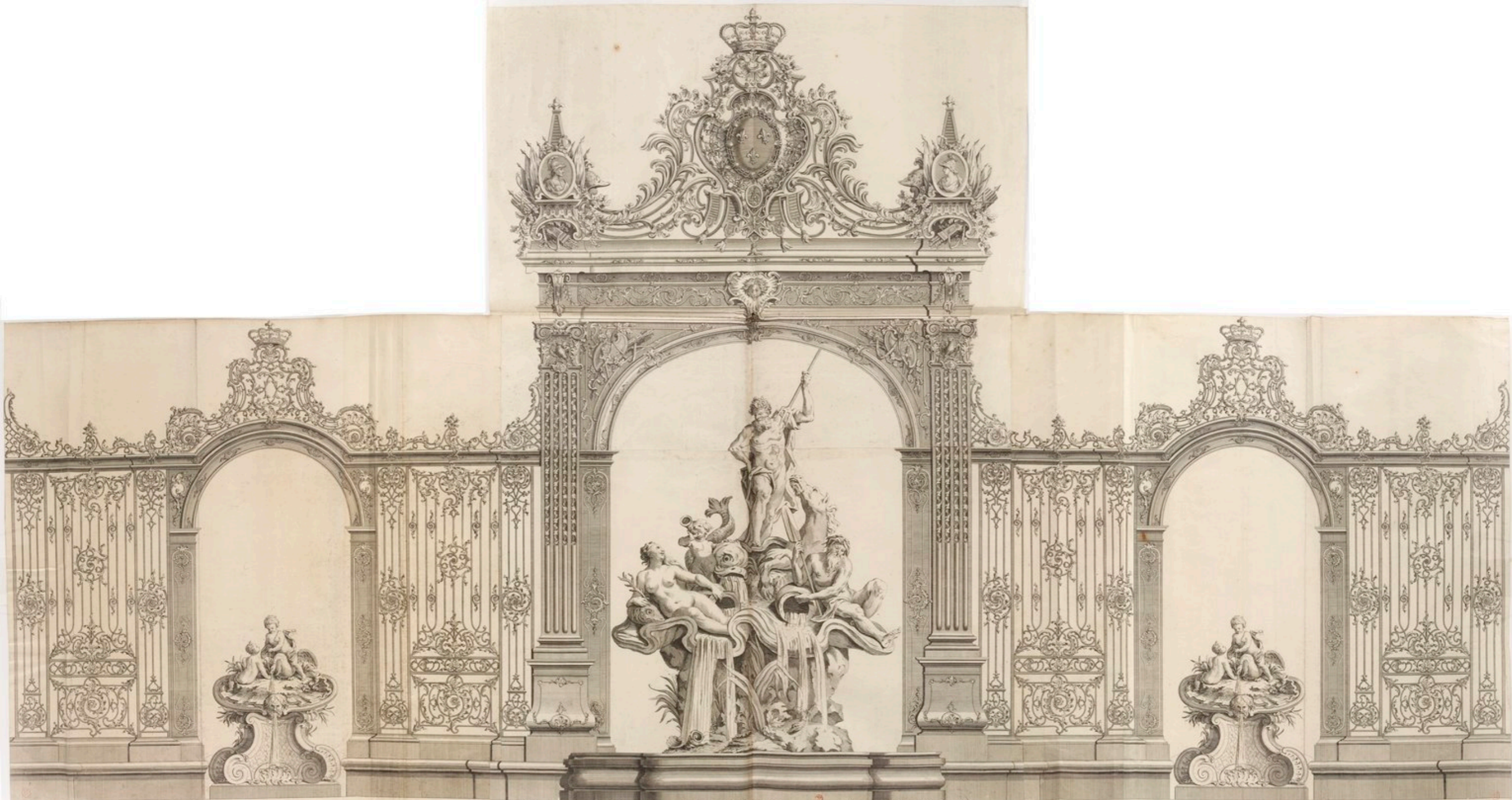
défenses à tous Imprimeurs, Libraires, Dessinateurs, Graveurs, Imprimeurs en taille-douce & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'imprimer, graver ou faire graver, débiter ou faire débiter lesdits Ouvrages, d'en introduire dans le Royaume d'impression & de gravure étrangère, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, tant des Dessins, Planches & Estampes, que des utensiles qui auront servi à la contrefaçon, que Nous entendons être saisis, en quelques lieux qu'ils soient, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts: A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression & la gravure desdits Ouvrages seront faites dans notre Royaume & non ailleurs; qu'avant de les mettre en vente, le Manuscrit & les Dessins ou Estampes qui auront servi à l'impression & gravure desdits Ouvrages, seront remis, dans le même état où l'Approbaton y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon; & qu'il en fera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque Publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le Sieur de Maupeou; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses Ayans-causes, pleinement & paisiblement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenuë pour dûëment signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. Donnée à Paris le 16.^e jour du mois de decemb. l'an de grace 1767, & de notre règne le 53.^e Par le Roi en son Conseil, LE BEGUE.

Registré sur le registre XVII de la Chambre-Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N.º 1664, Fol. 345, conformément au Règlement de 1723, qui fait défenses, art. 41, à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf Exemplaires prescrits par l'art. 108 du même Règlement. A Paris ce 21 janvier 1768. GANEAU, Syndic.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and is mostly obscured by the paper's texture and fading.

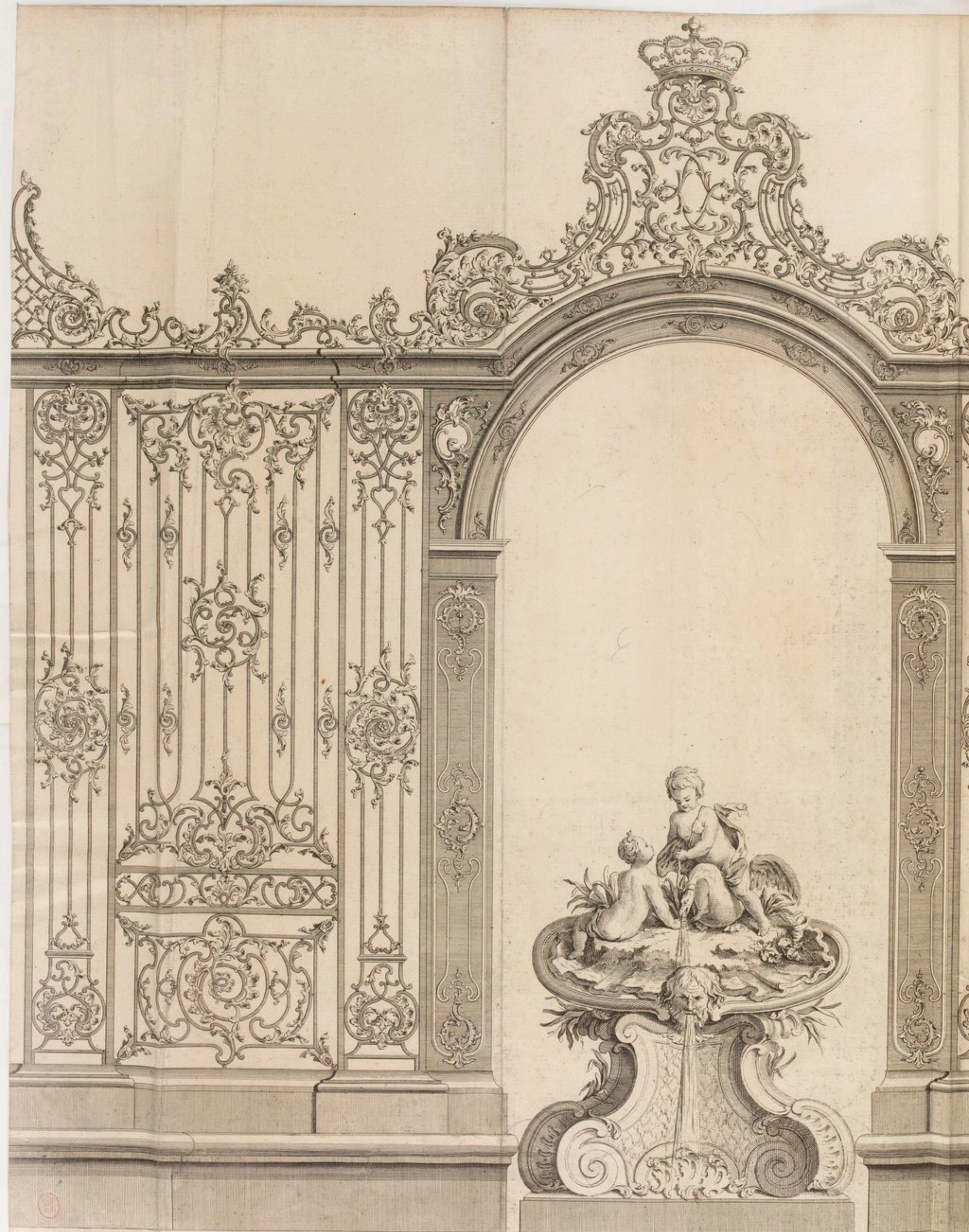
Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and is mostly obscured by the paper's texture and fading.

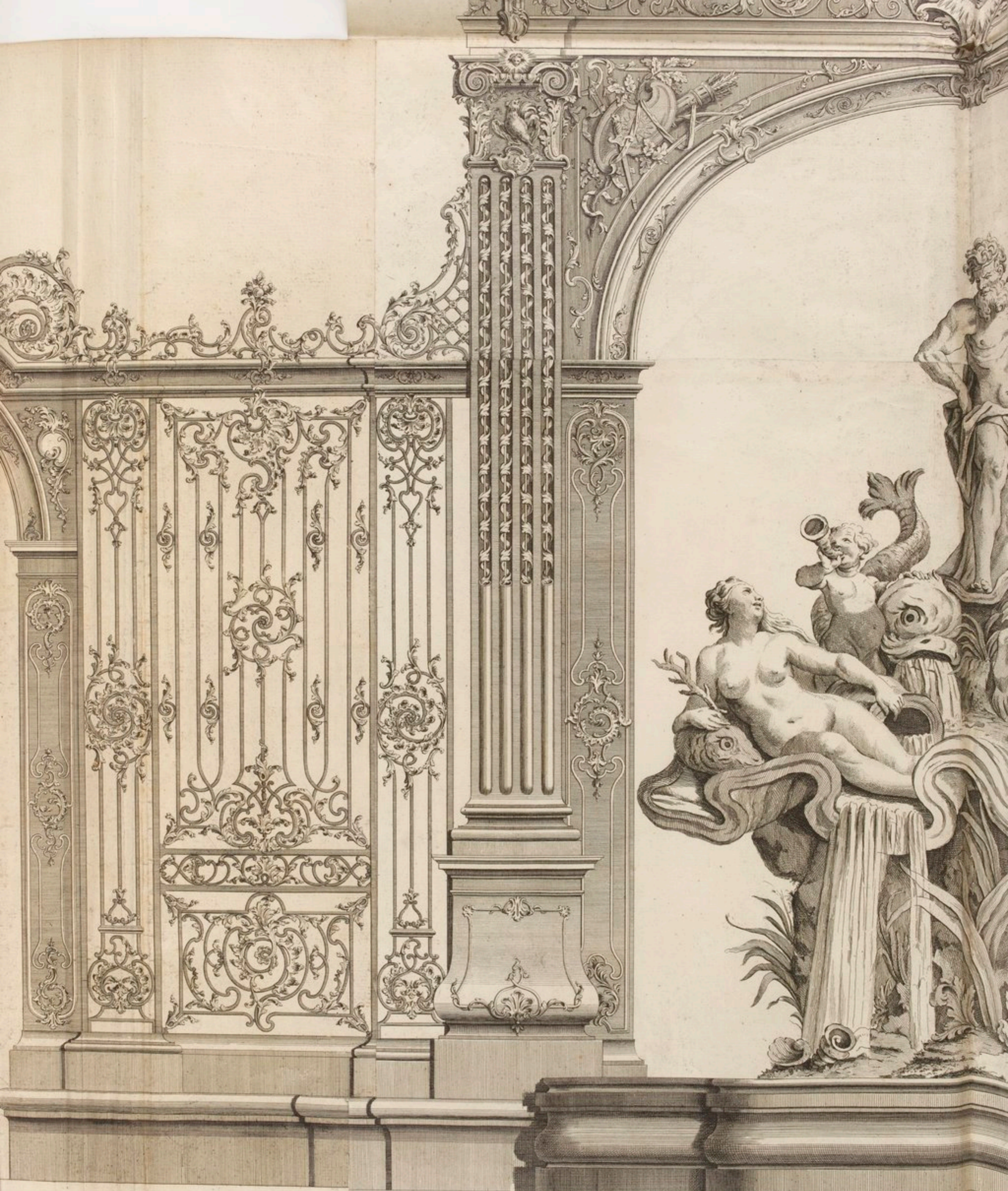




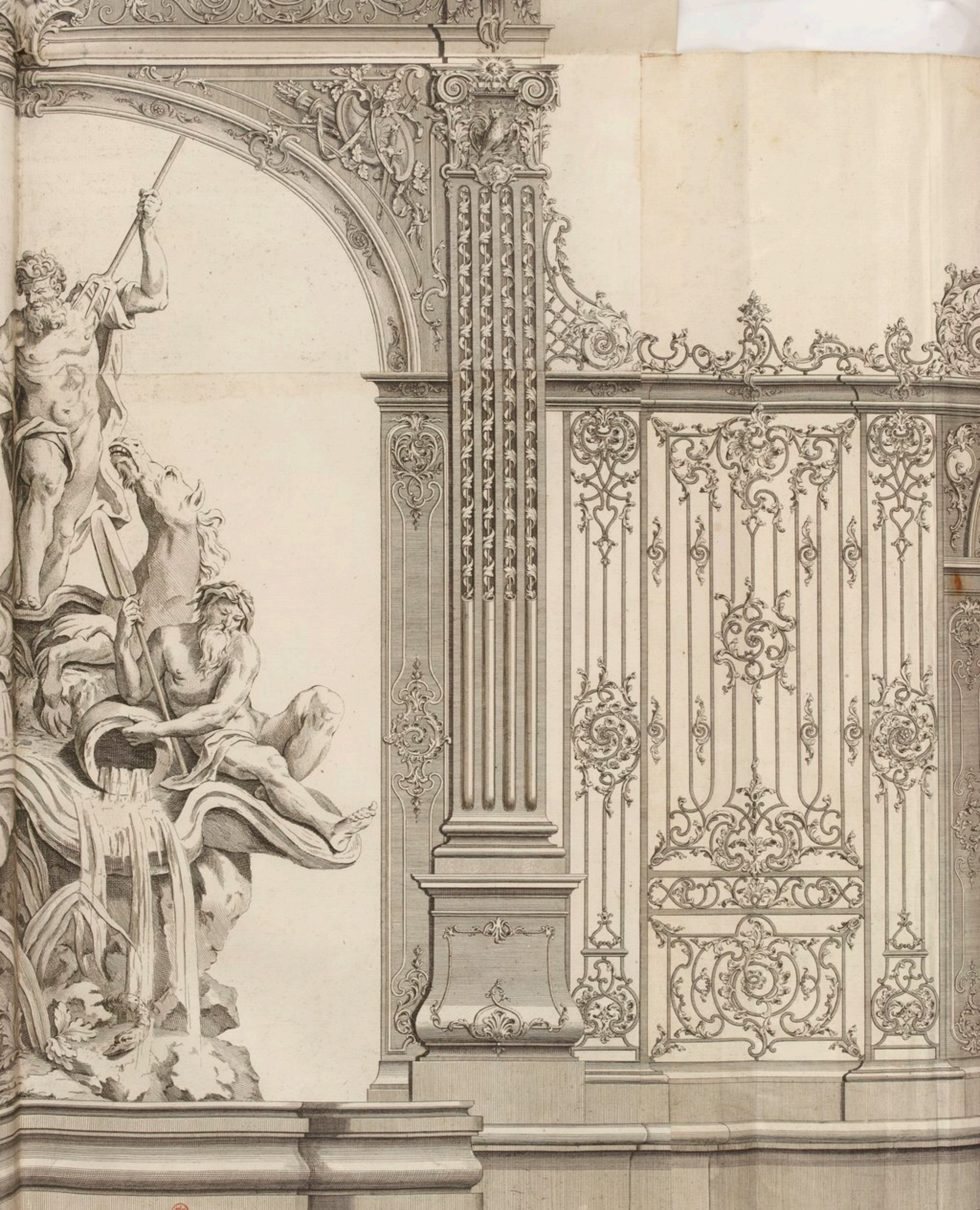
Devis des grandes Citelles posées sur la Place Royale de Nancy en 1755 par ordre de S.M. le Roy de Pologne.



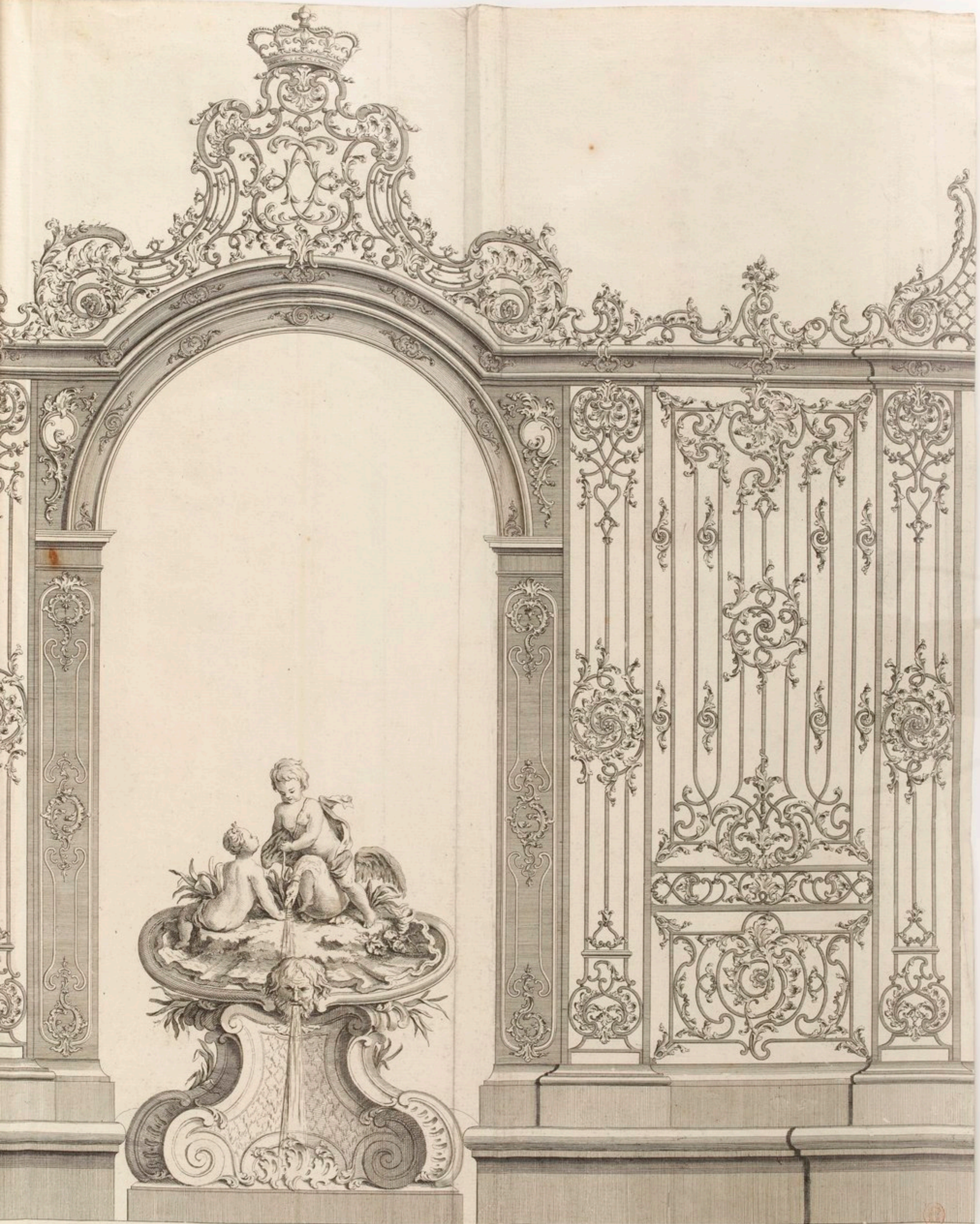




Dessain des grandes Grilles posées sur la Place Royale de



de Nancy en 1755 par ordre de S.M. le Roy de Pologne.





Pl. 8.

dessiné et gravé par Lambert de la Roche, et gravé par Goussier de la Roche.

Grilles des années d'entrée de la Place Royale de Nancy.



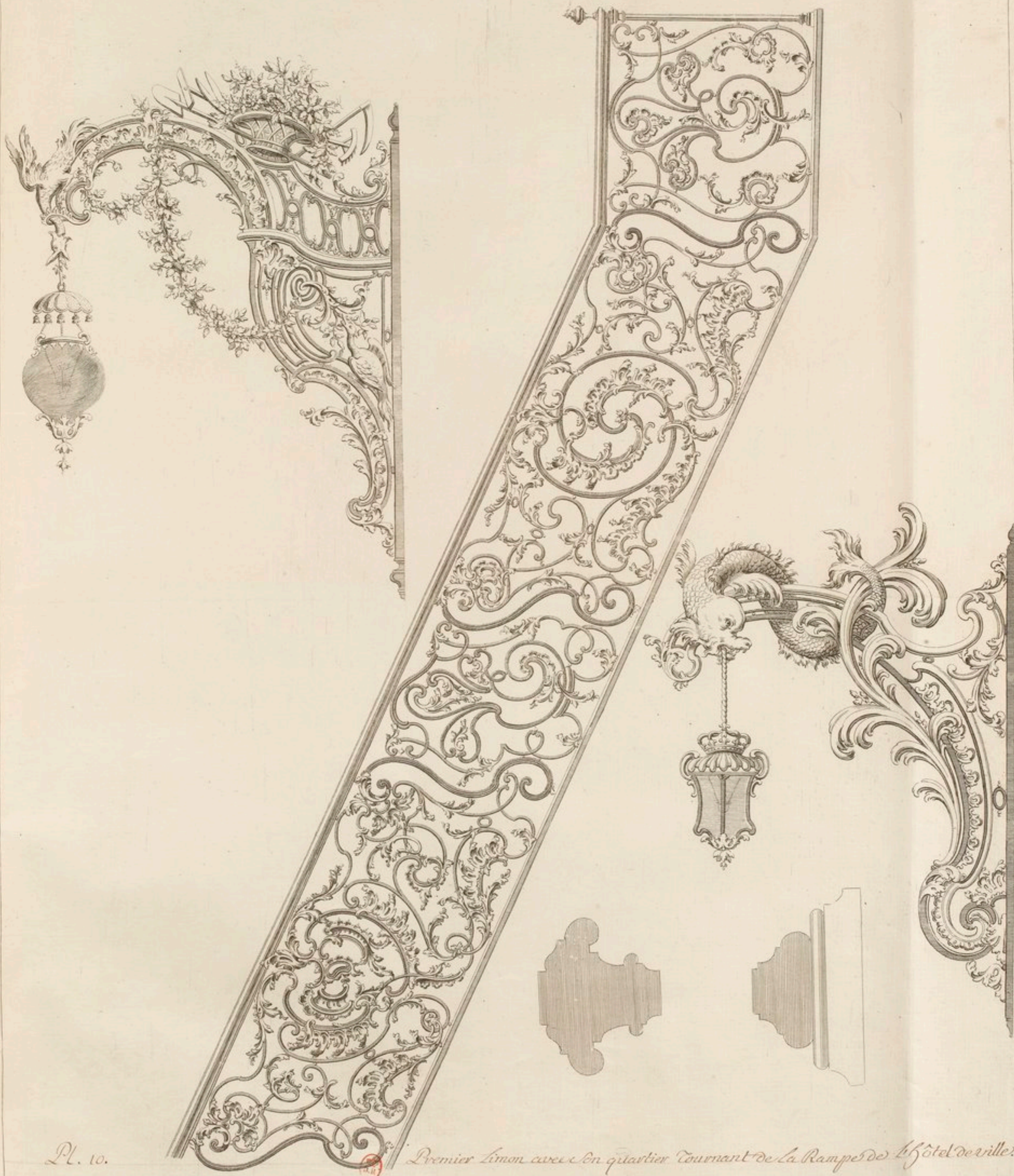
Partie du grand Balcon de l'avant corps du milieu de la Façade de l'Hotel de Ville.



Suite du Balcon cy dessus.

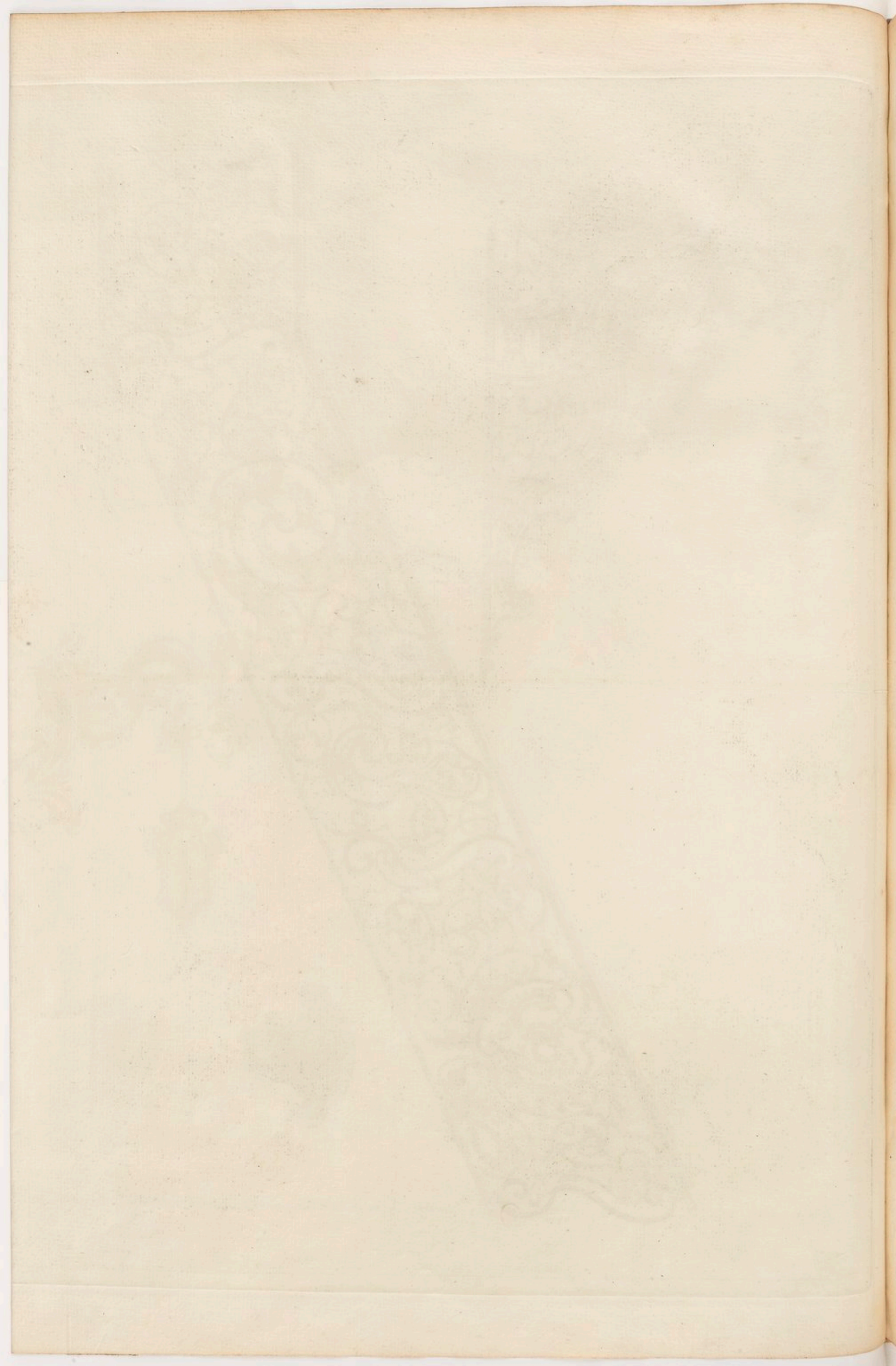


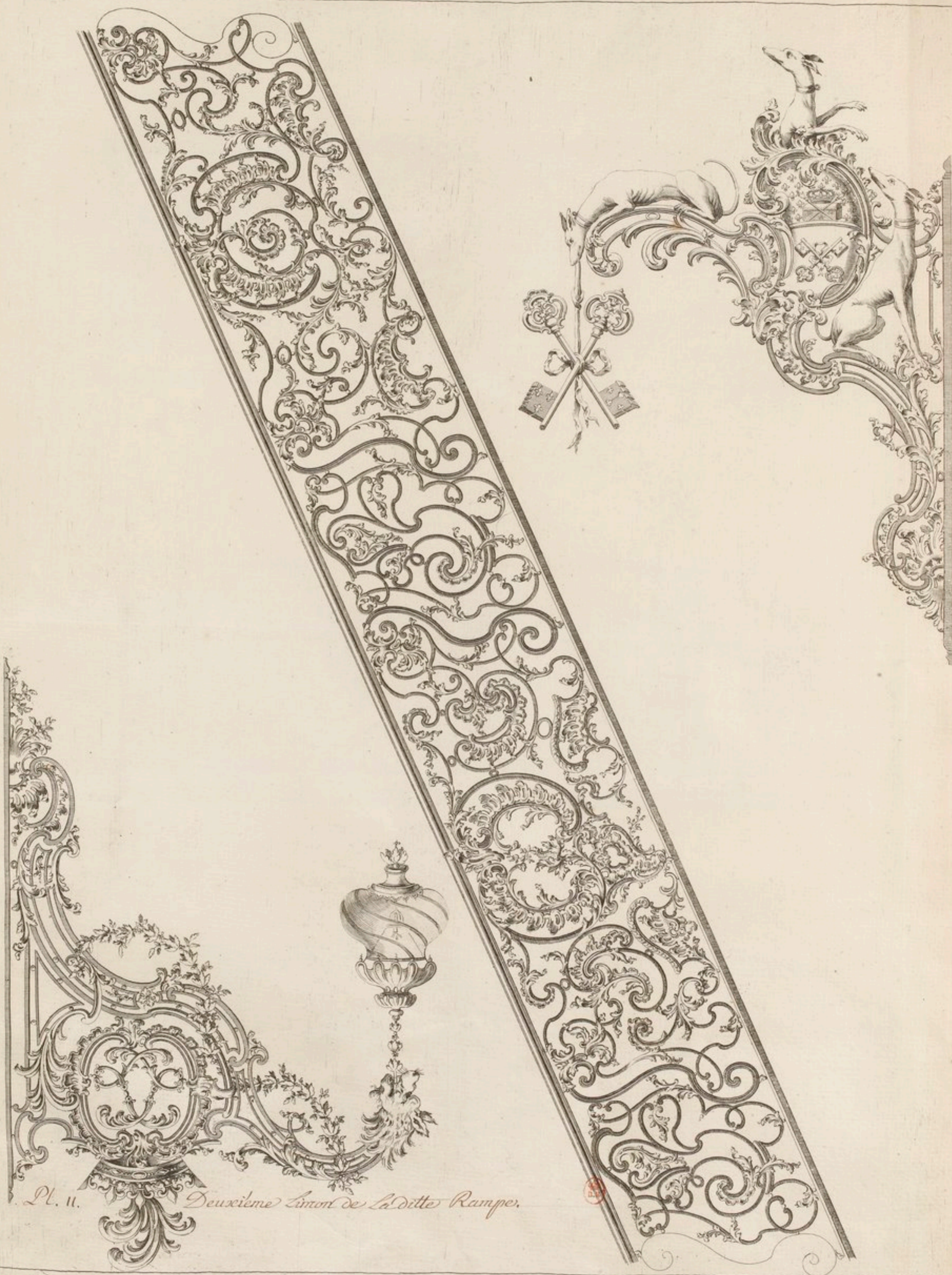
Partie du Balcon des angles de la même Façade.



Pl. 10.

Premier Limon avec son quartier tournant de la Rampe de l'Hôtel de ville.





Pl. II.

Deuxième Limon de la dite Rampe.

Jouy pour la Cour de France en 1753



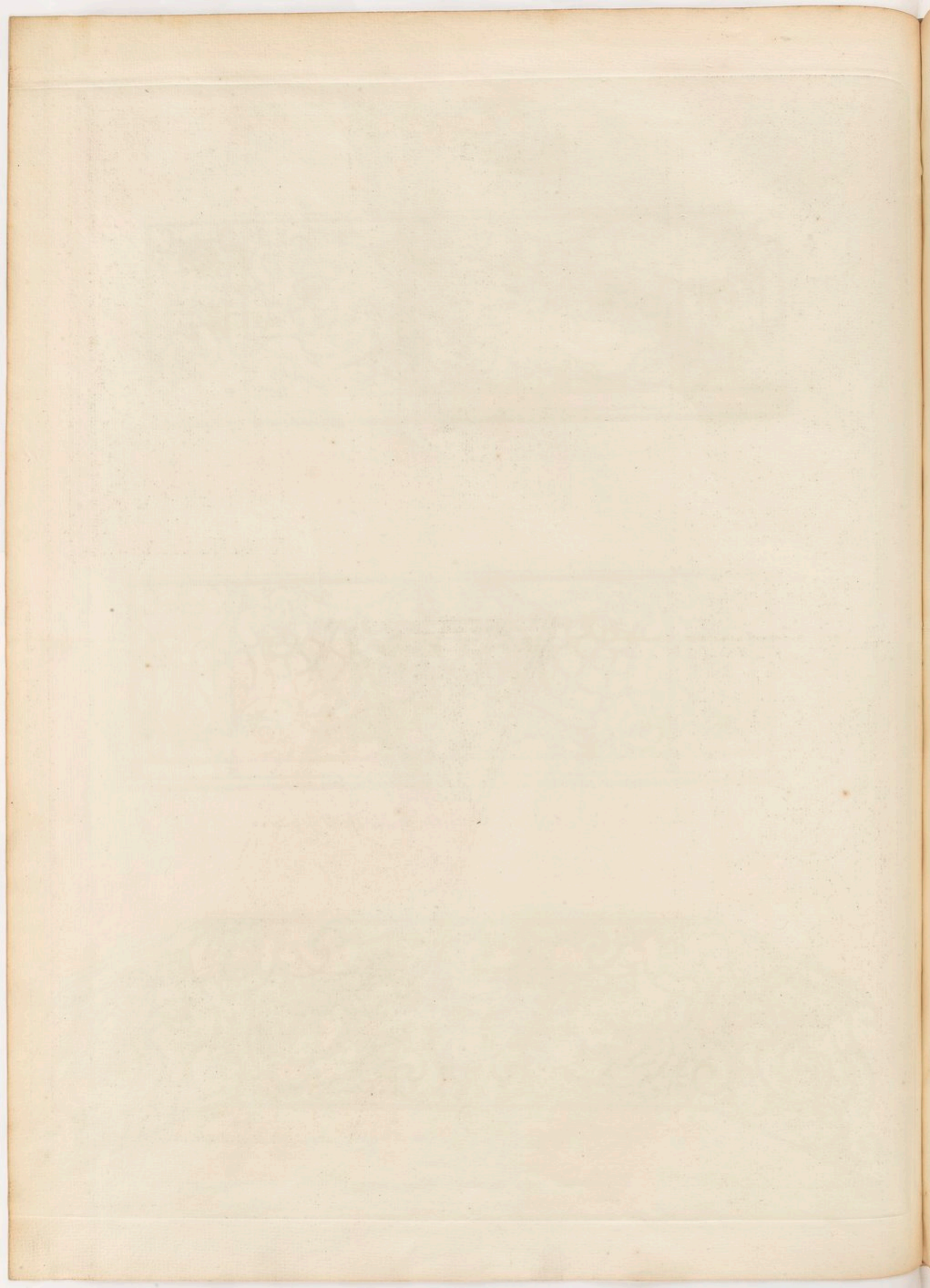
Pl. 12. Balcon du 3.^e Etage des quatre Hôtels de la dite Place.

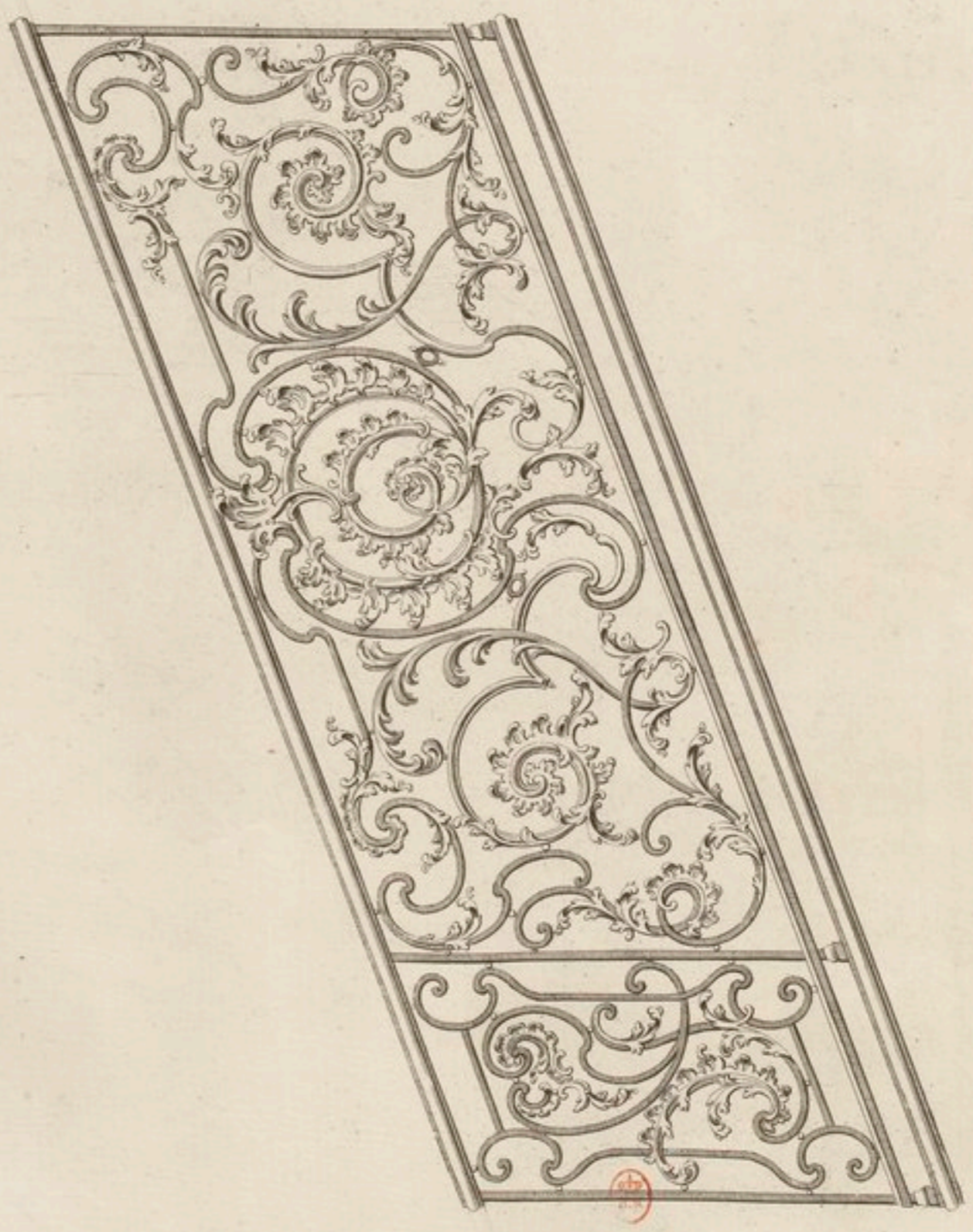
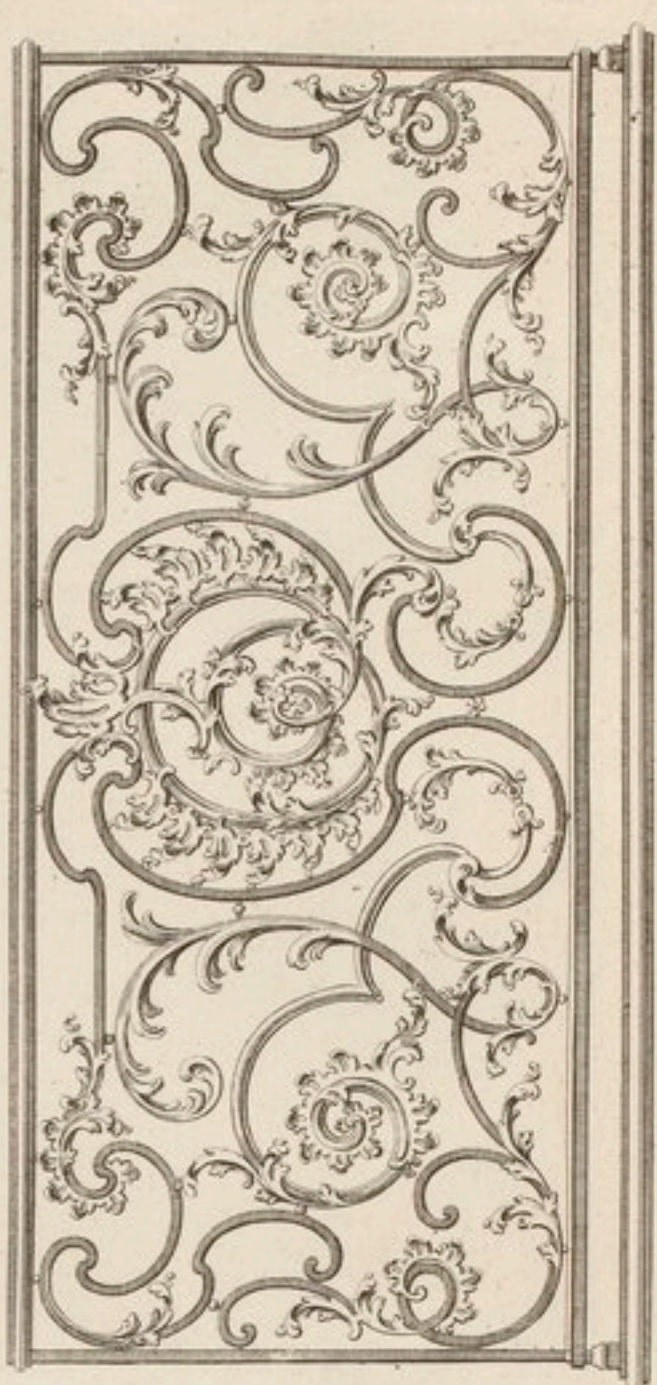
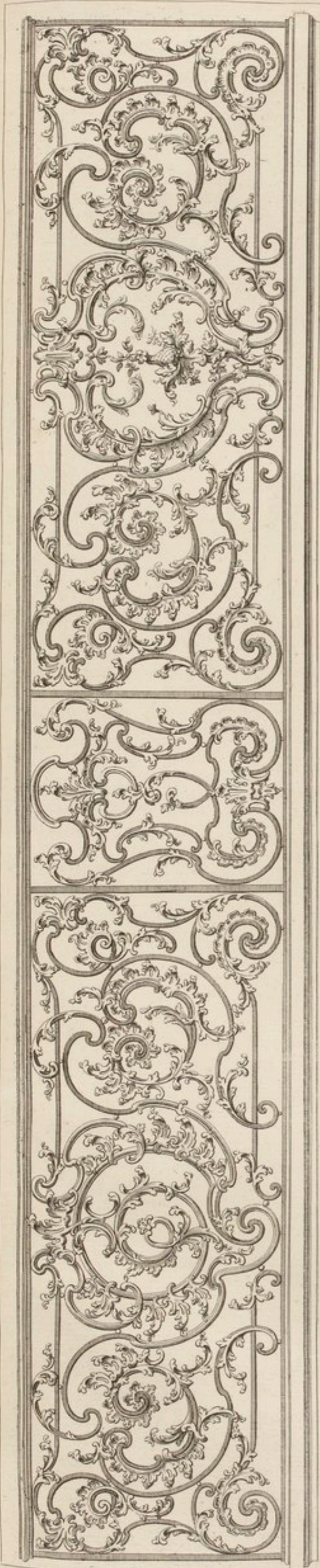


Balcon du 3.^e Etage de la façade du dit Hôtel de ville.



Troisième Sallier et Retour de La Rampe du dit Hôtel de ville.



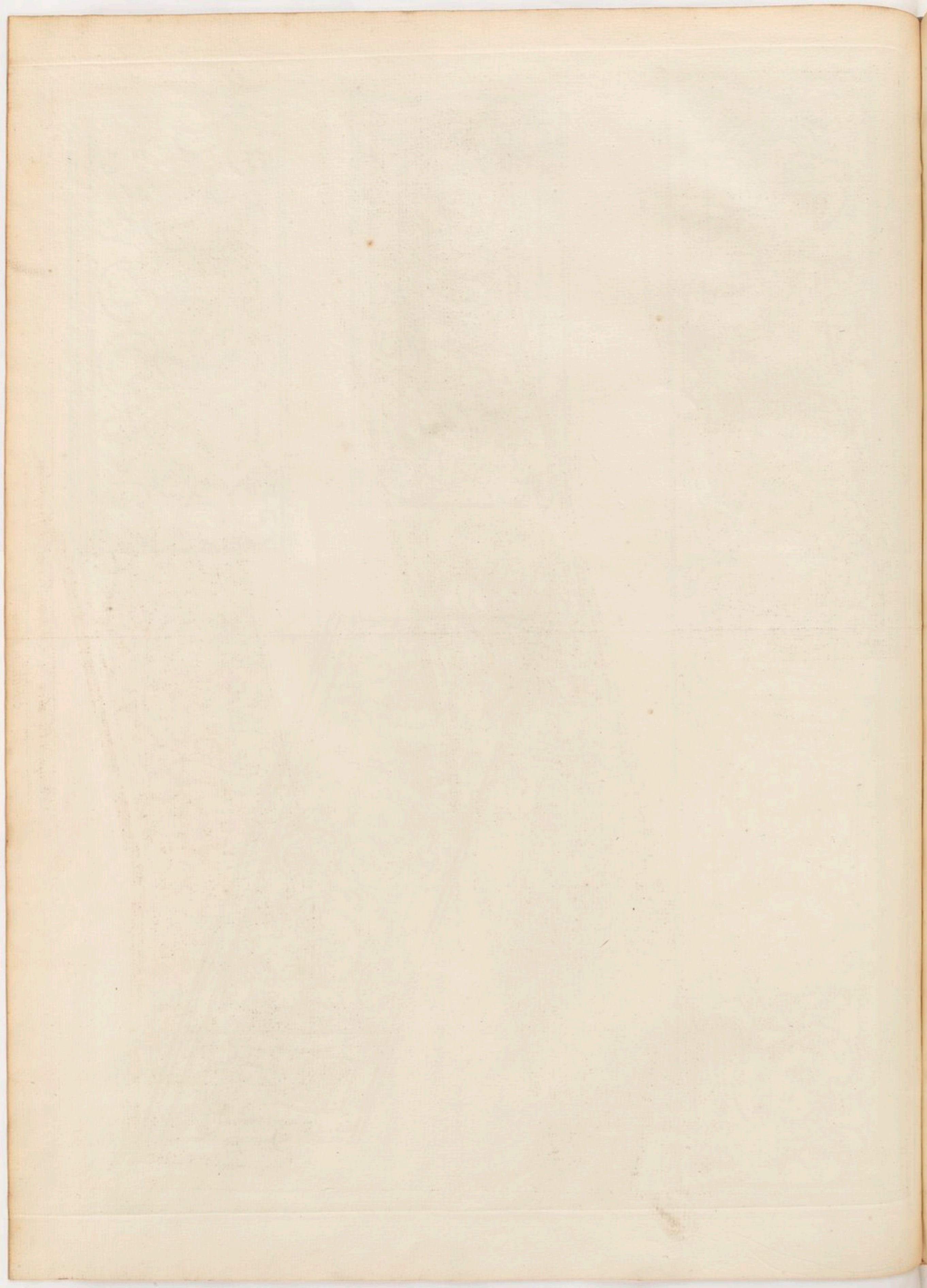


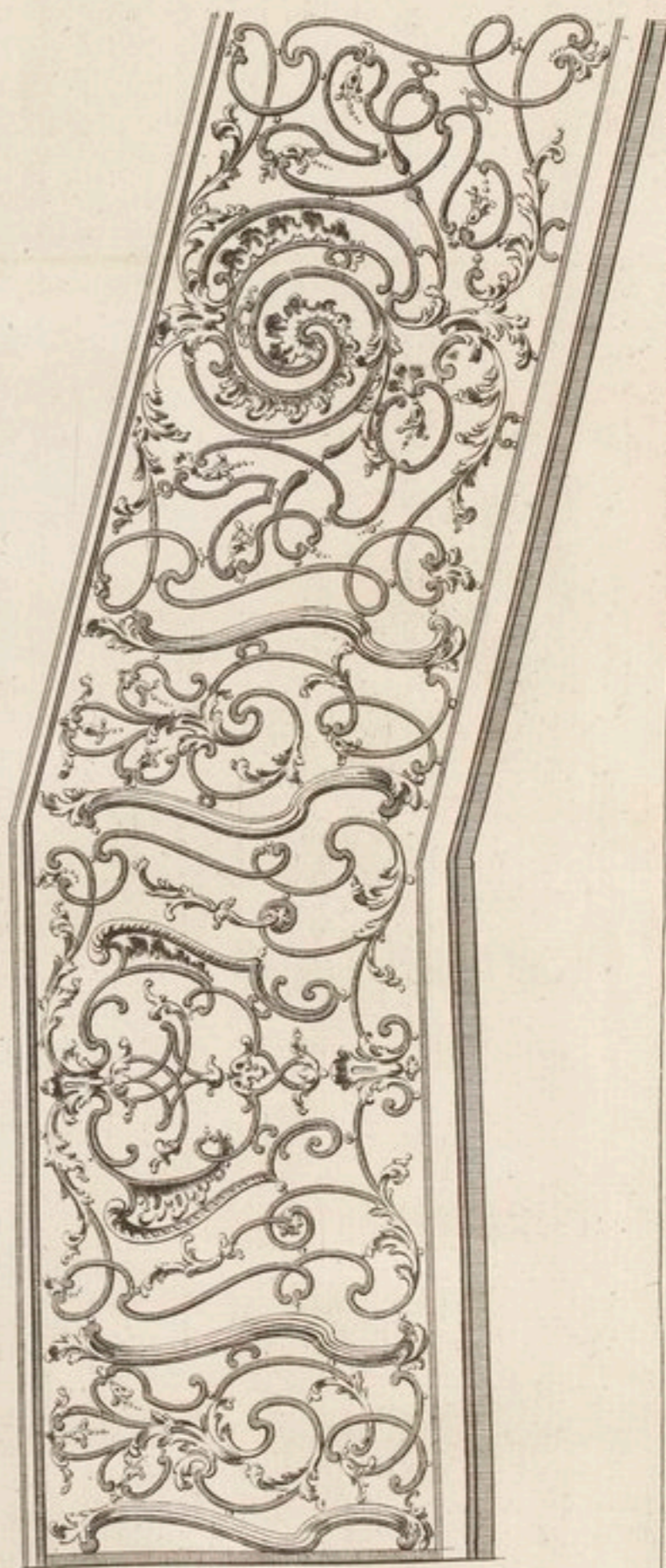
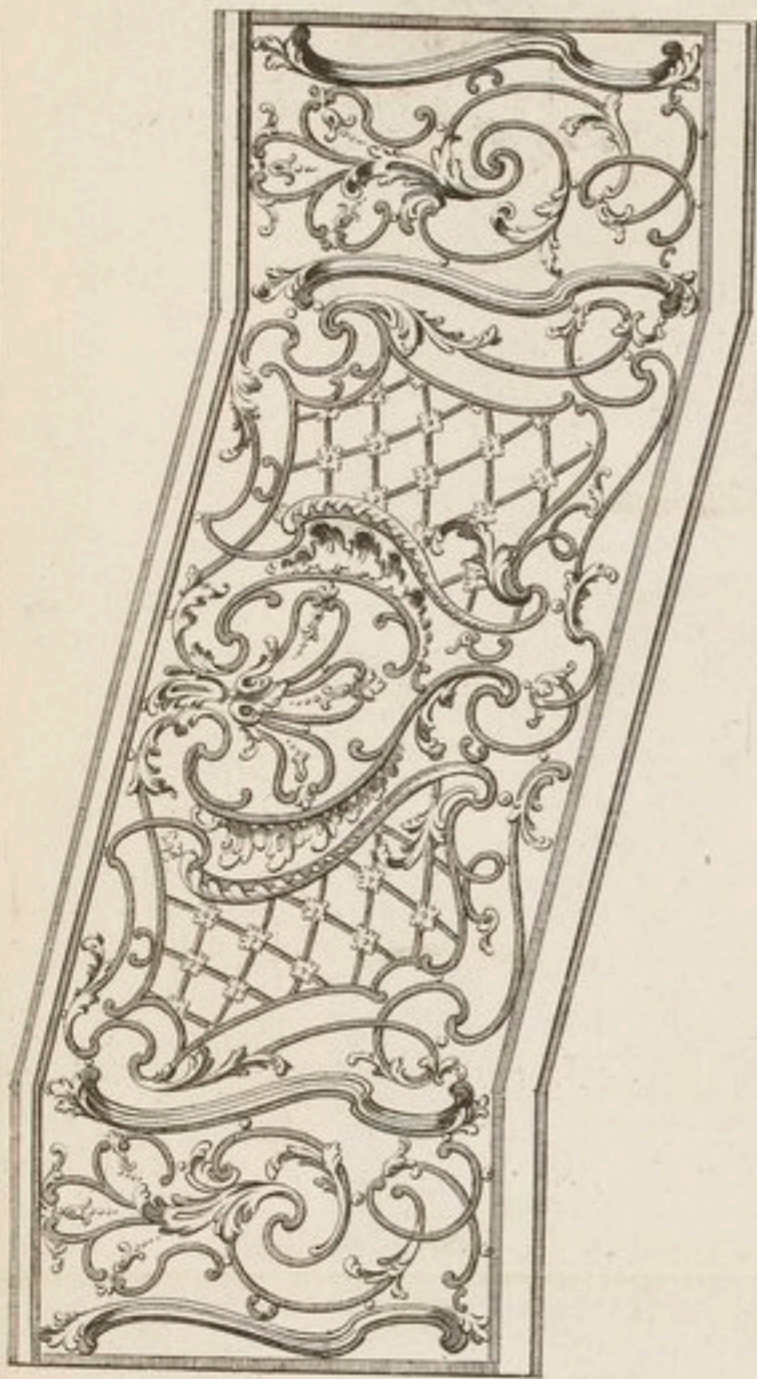
Pl. 13.

Rampe et palier de l'escalier

1784

1784

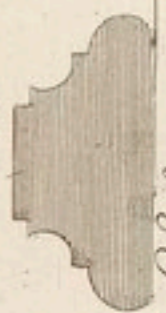




Platte bande ou main courante

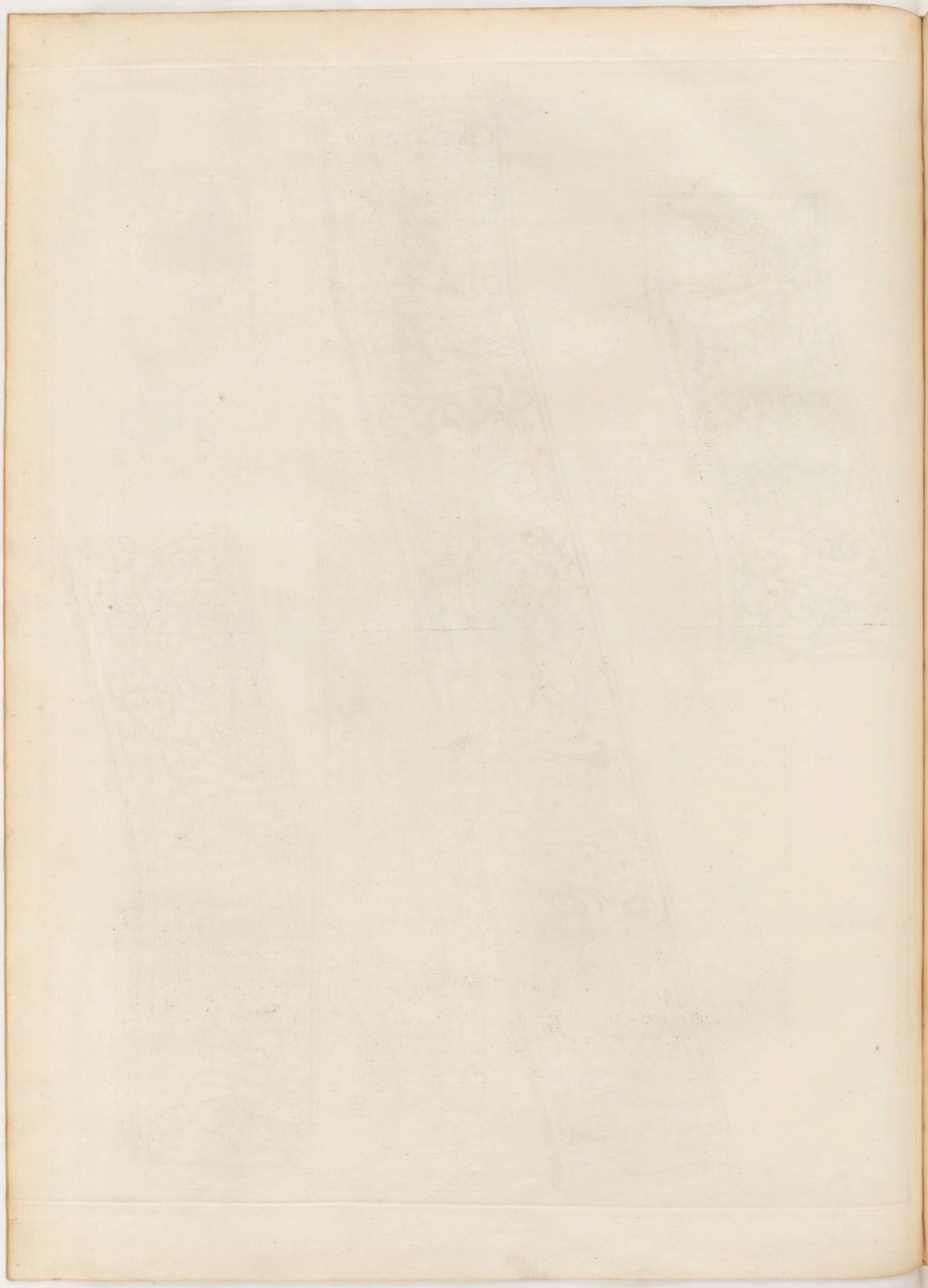


Base de chaise



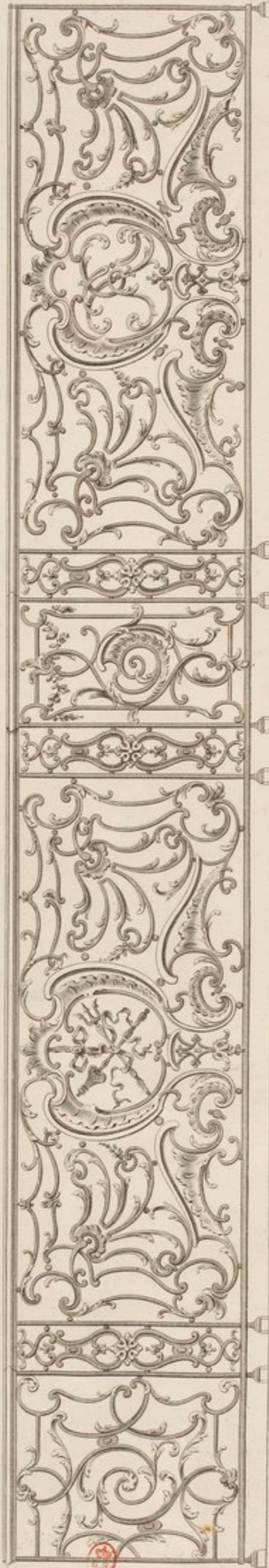
Limou de l'Escalier

Pl. 14.



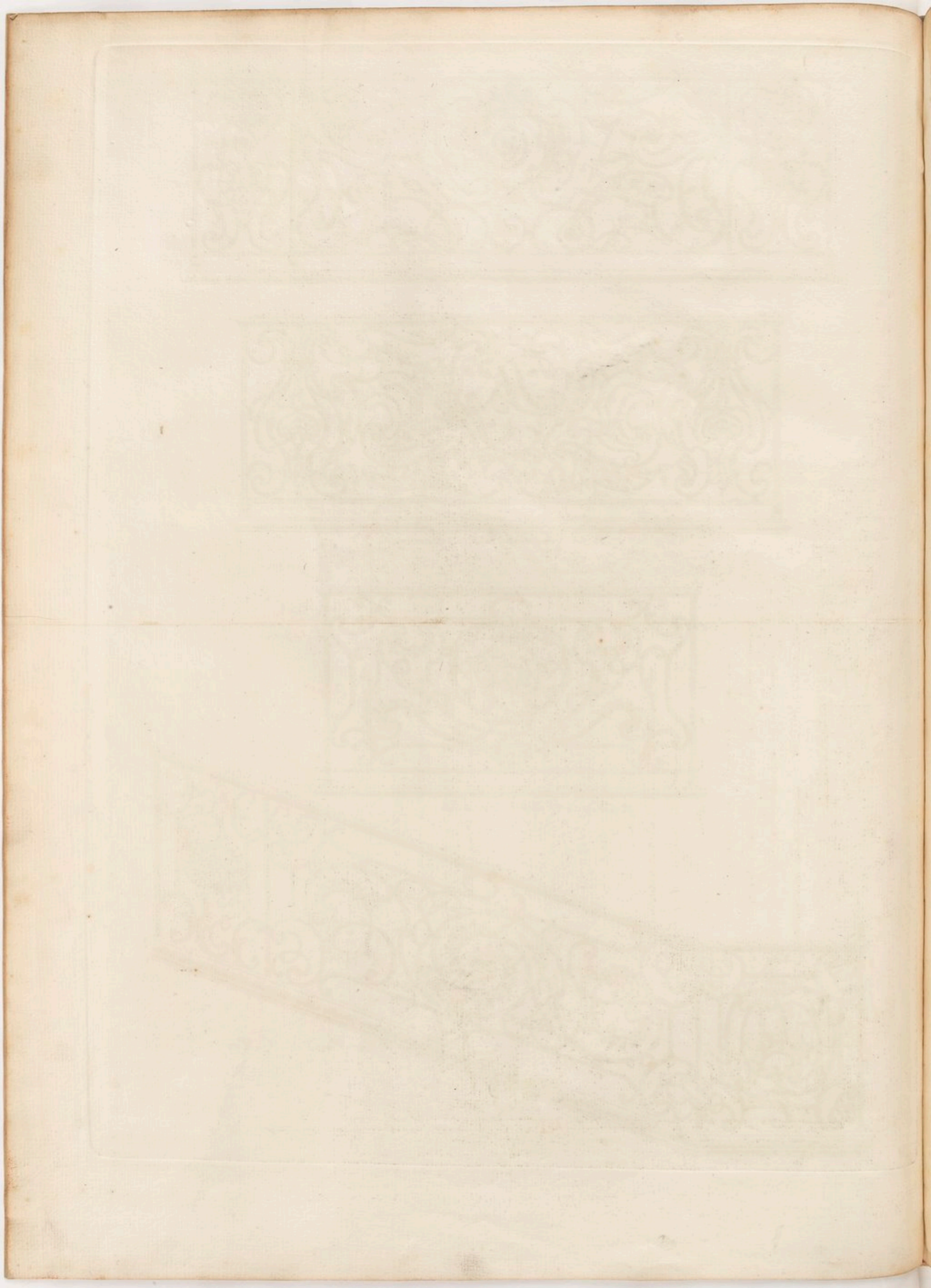


Pl. 15.



Lamour invent.

Motif du Balcon posé au Chateau deau de Commercy.





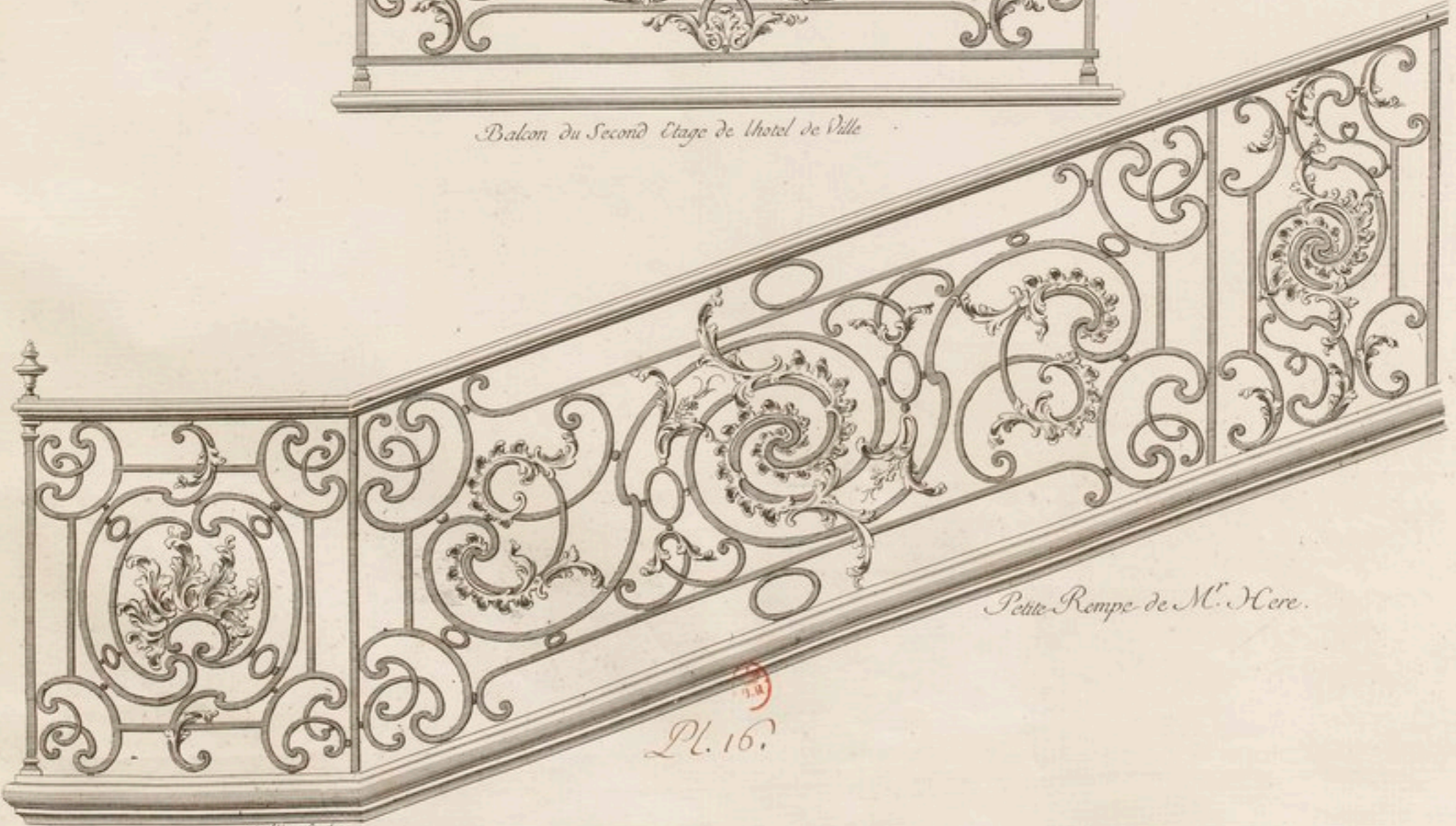
Balcon de Composition



Balcon de l'apartement du Roy a Commercy.



Balcon du Second Etage de l'hotel de Ville



Petite Rampe de M. Hère.

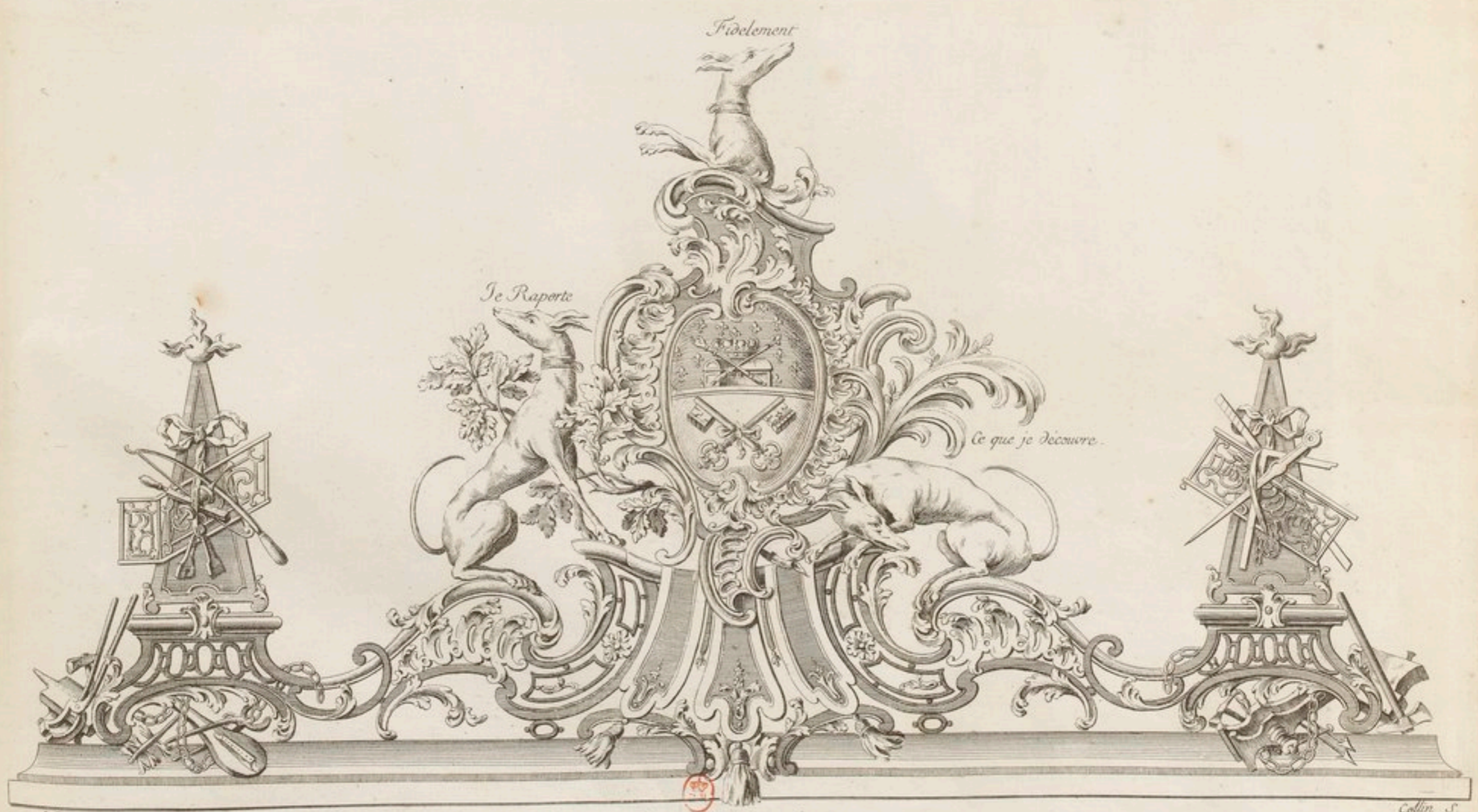
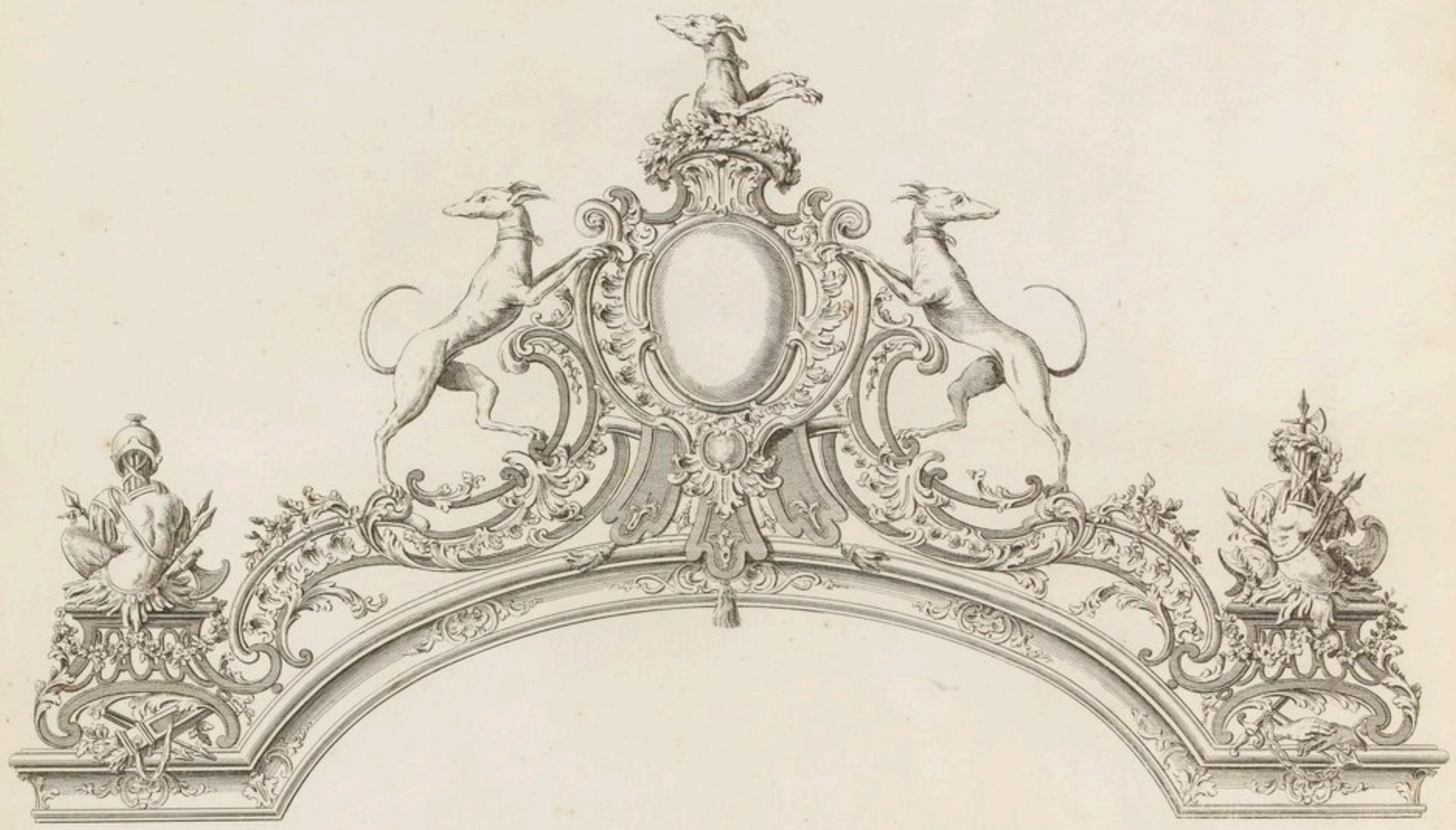




Grillage pose ala Chapelle de Monseign le Cardinal de Lorraine fondateur de l'Insigne Eglise Primatiale de Lorraine; et un pareil à celle de M^r de Bouzey Grand Doyen de la même
Eglise Primatiale de Nancy. L'ameur Invent. et del. J. B. Sulpinot Ducu 1759 Echele Pl. 17.



Pl. 18. Couronnement D'Eglises

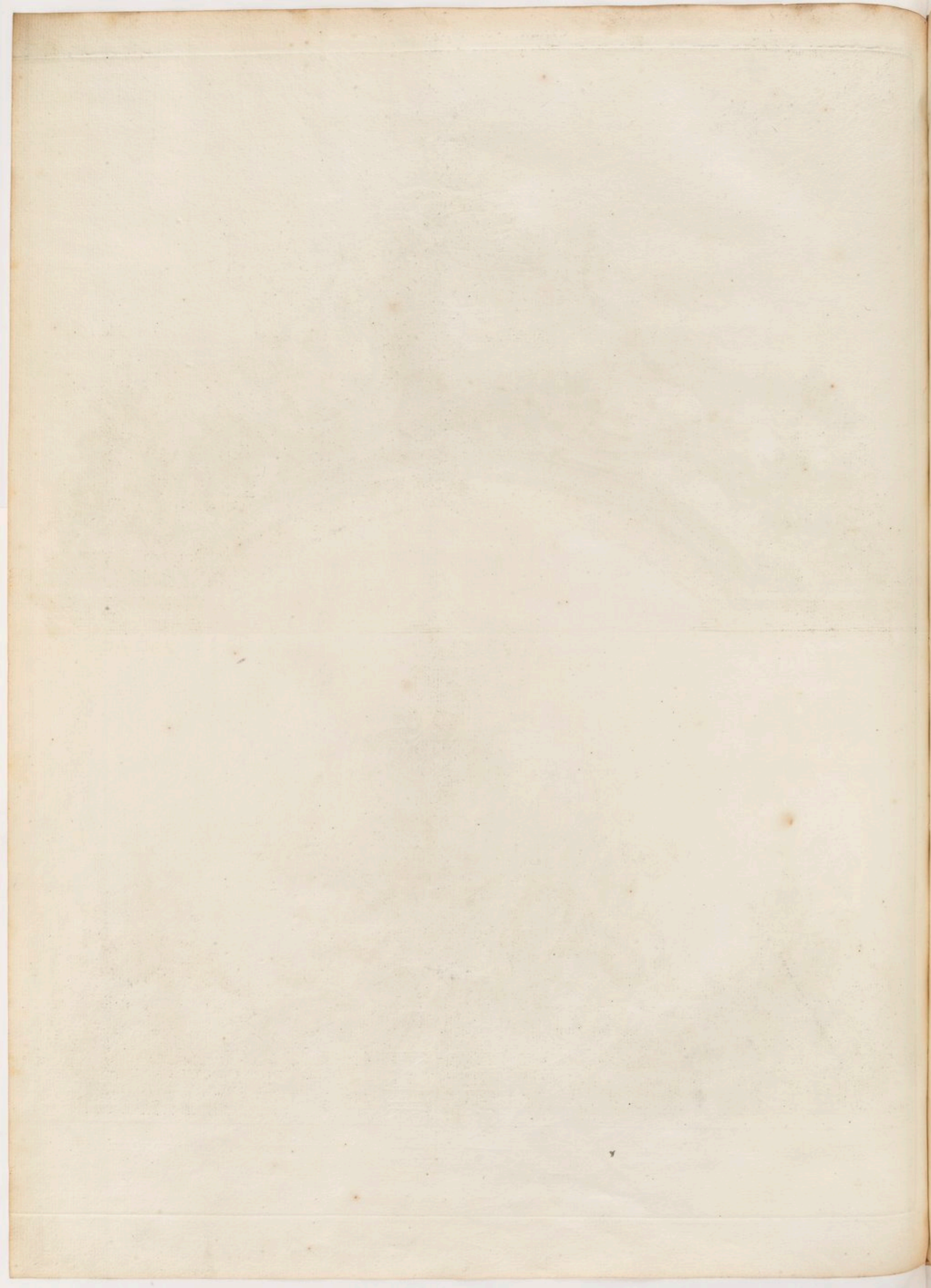


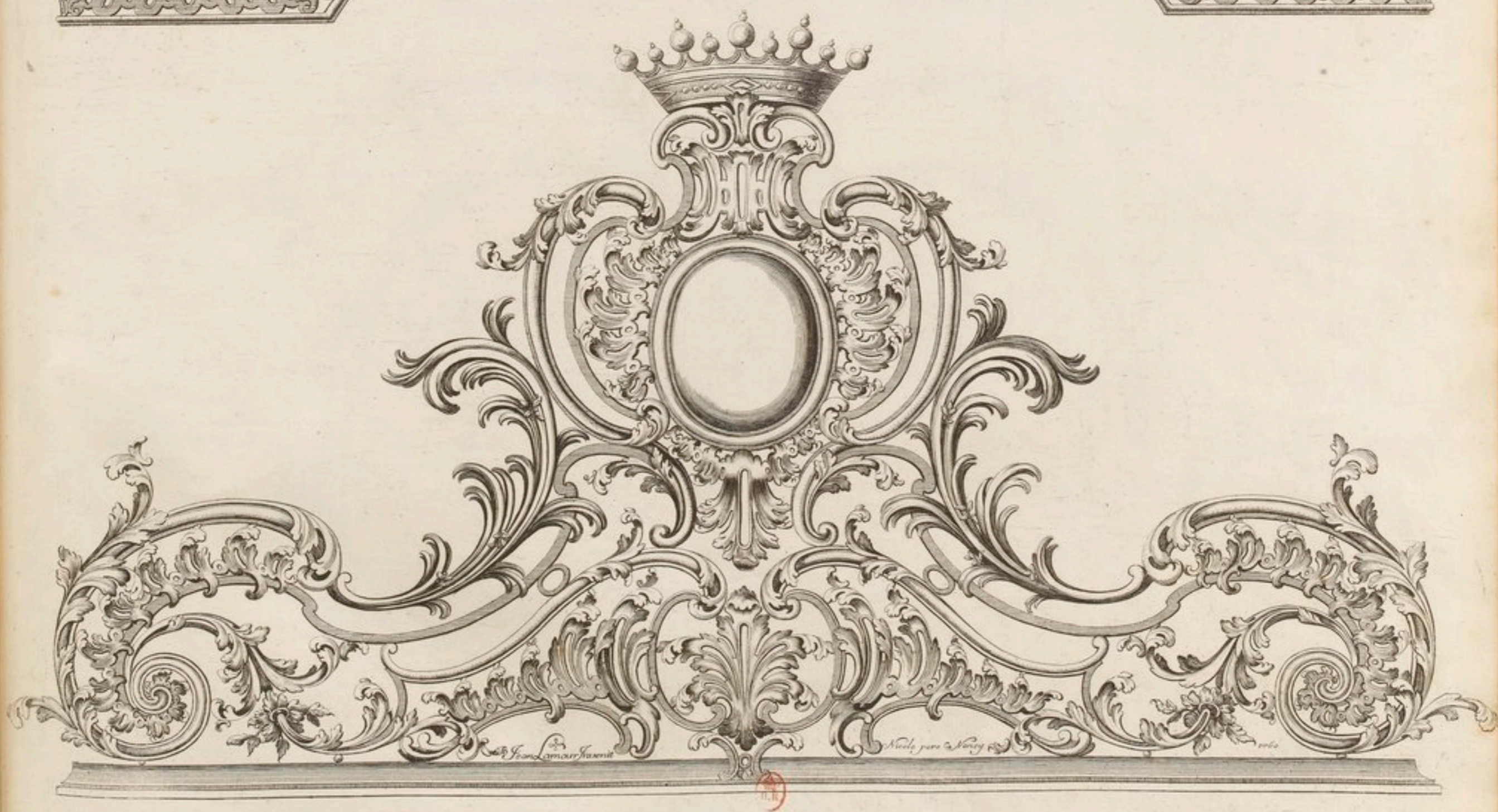
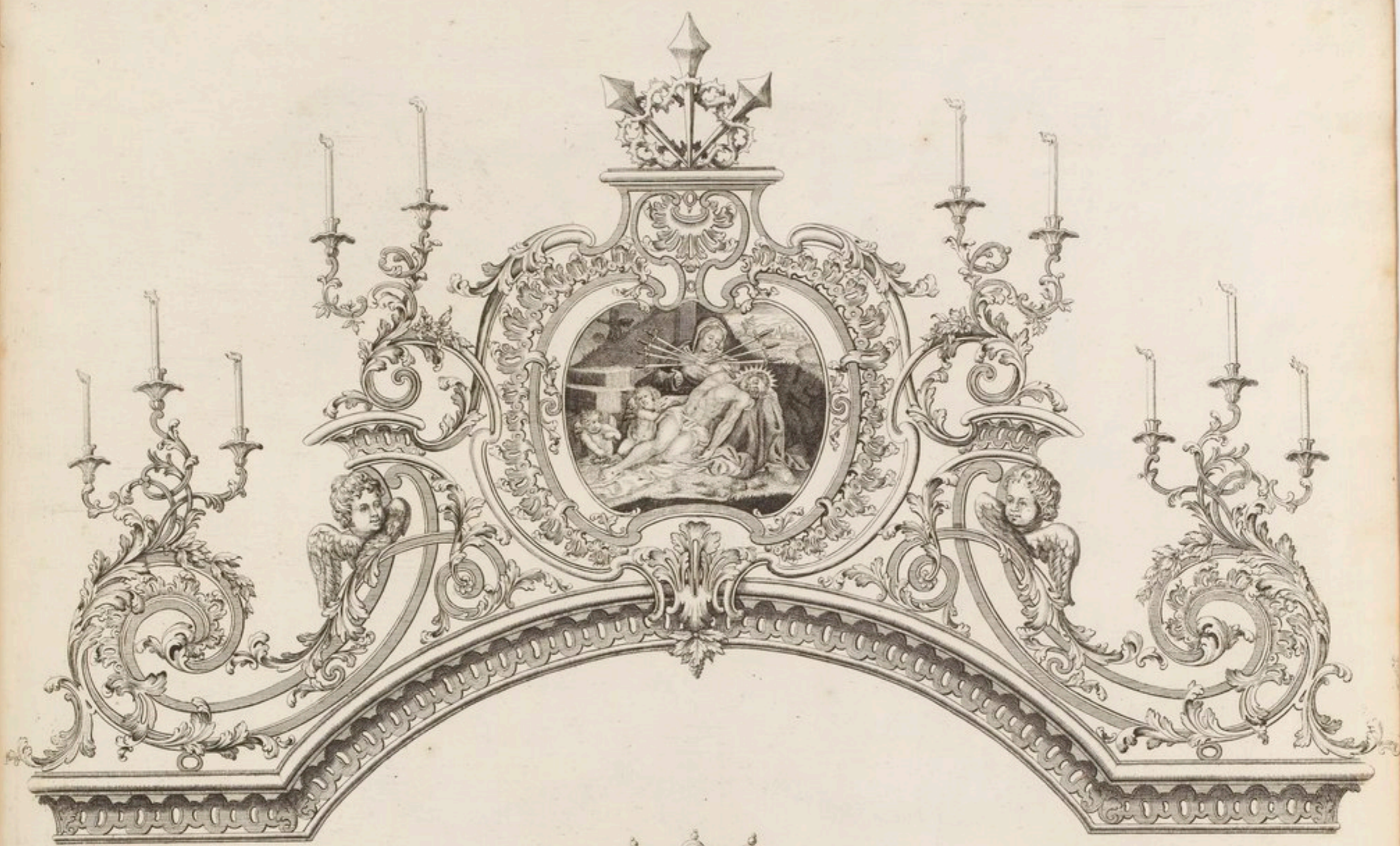
J. Lamour inv.

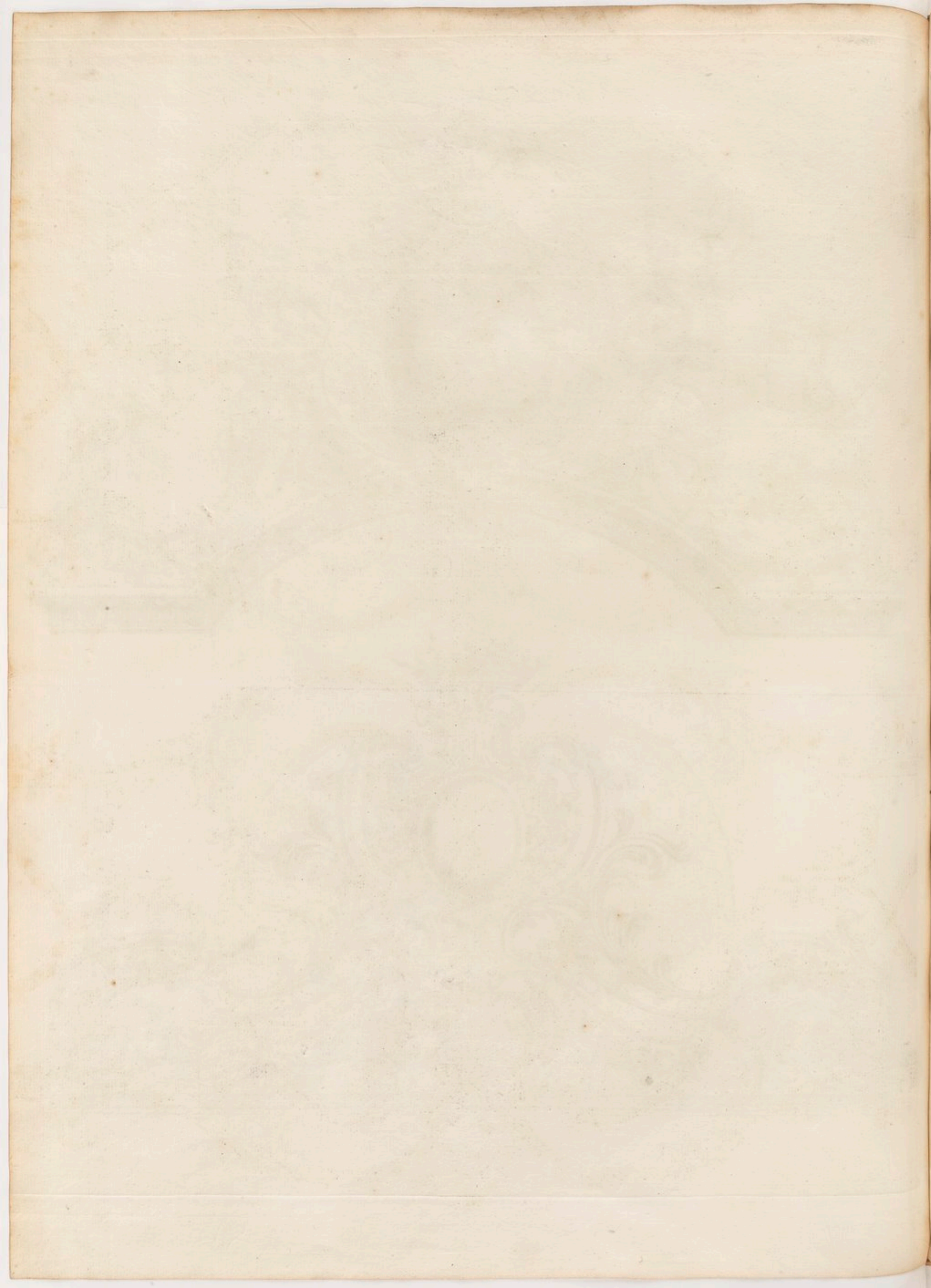
Securitas omnium.

Collin sc.

Pl. 19. Couronnement avec armes de S^{te} des Serruriers.







Petit Balcon et suivant, qui se voient a la Façade de la maison de l'auteur.

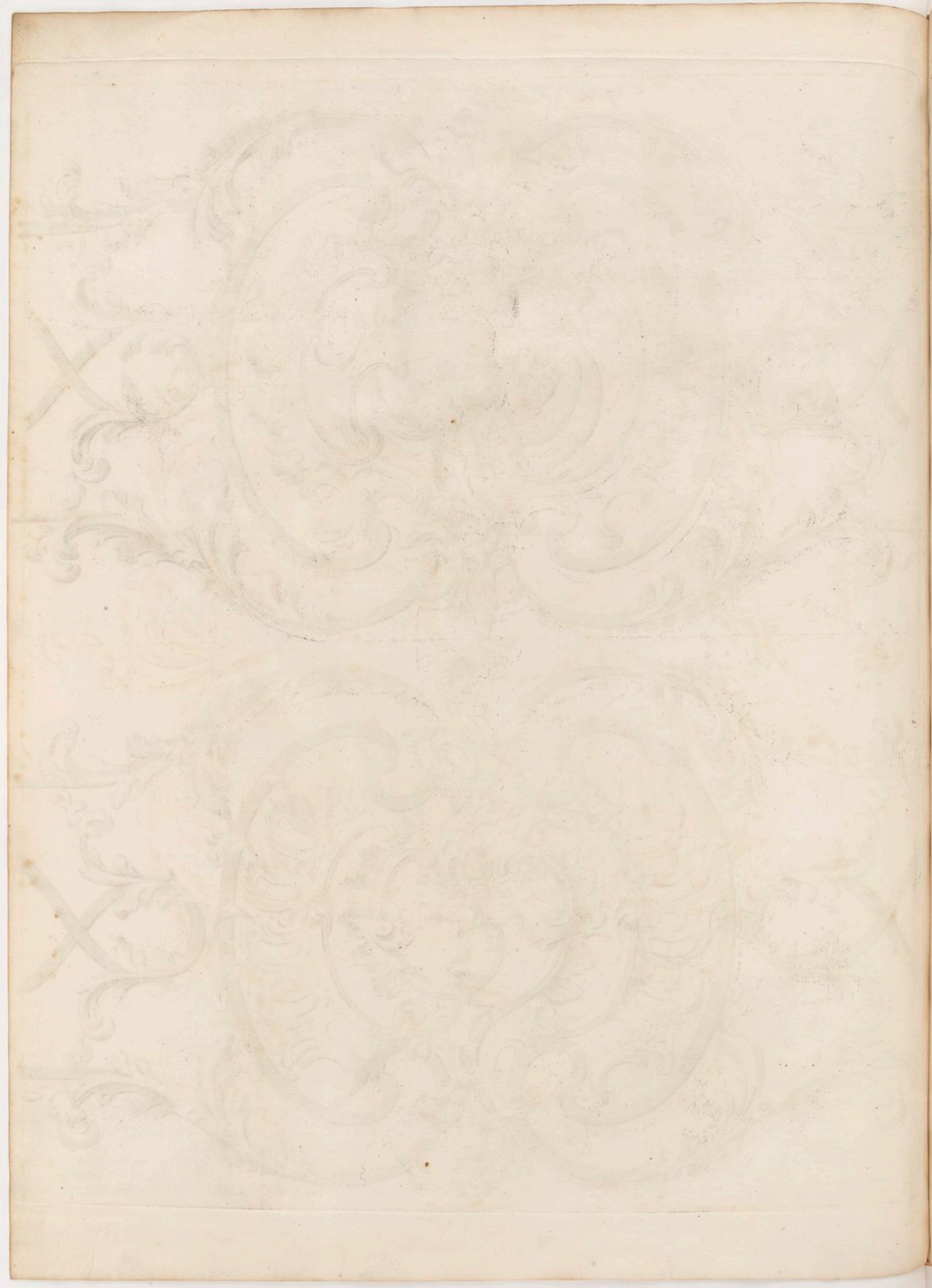
Pl. 25.



Pl. 21.

Fait par l'auteur Architecte du Roy

Made in France

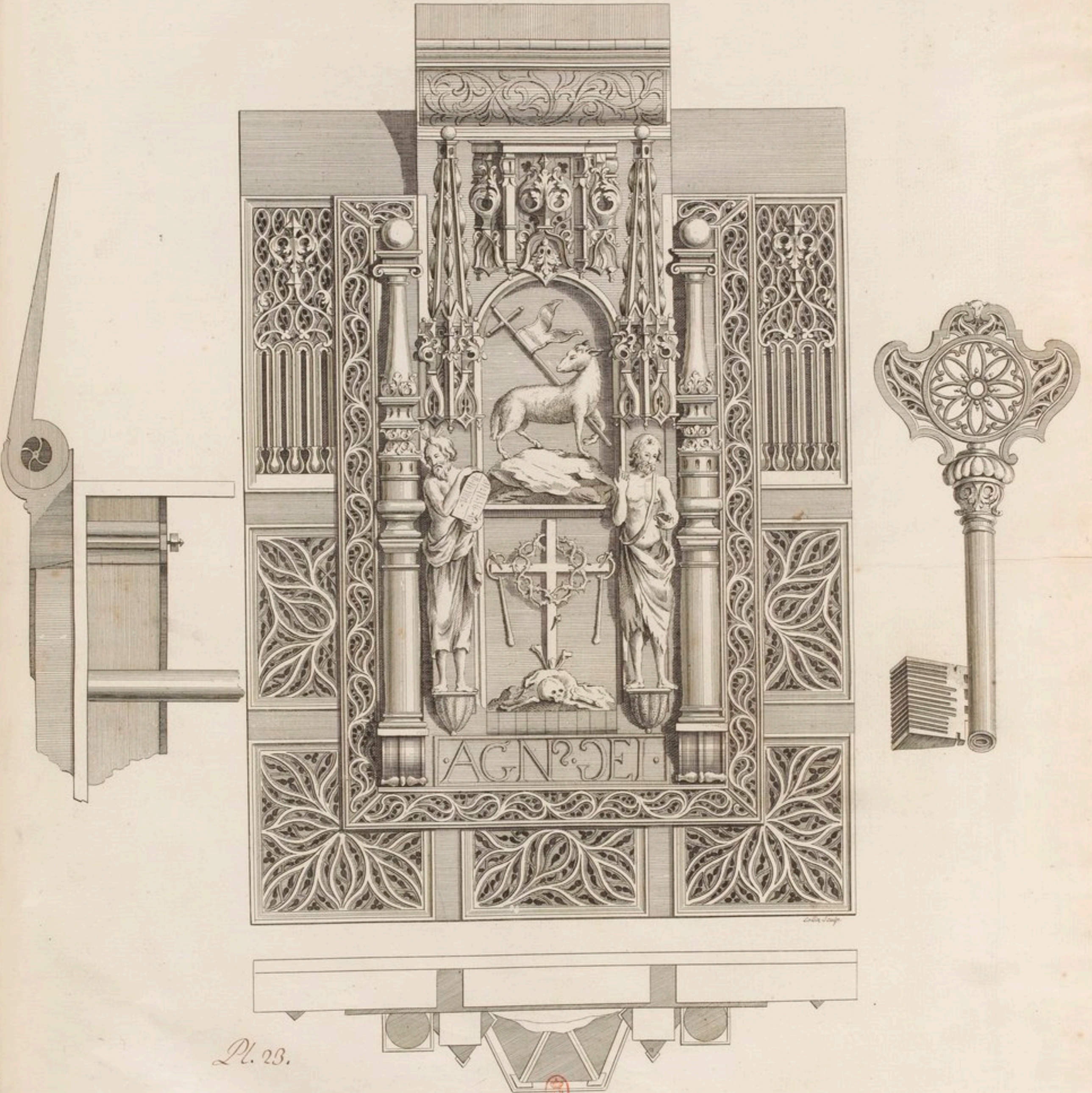




Pl. 22.

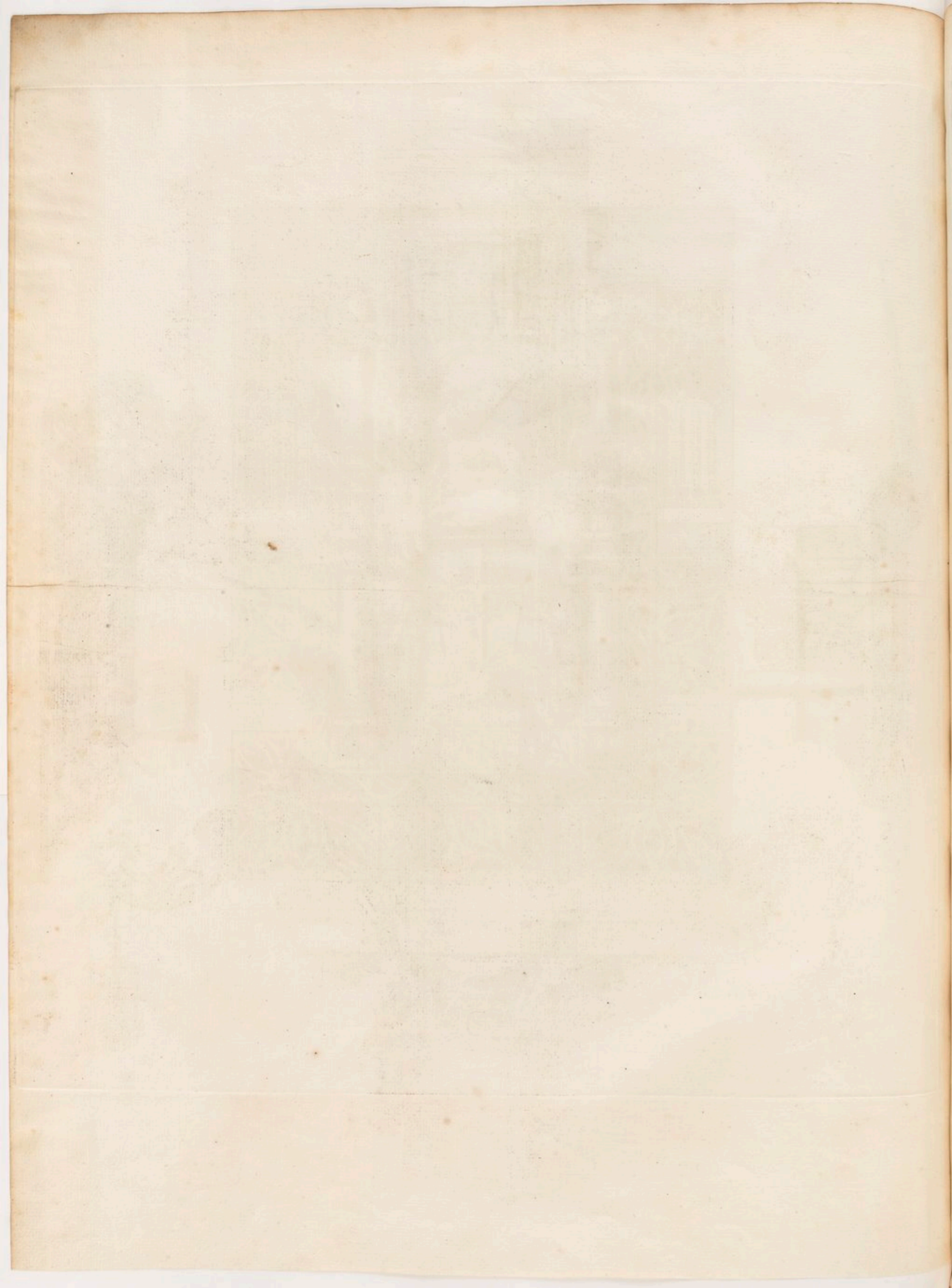
L'enseigne de la Manufacture de la Porcelaine de Sèvres

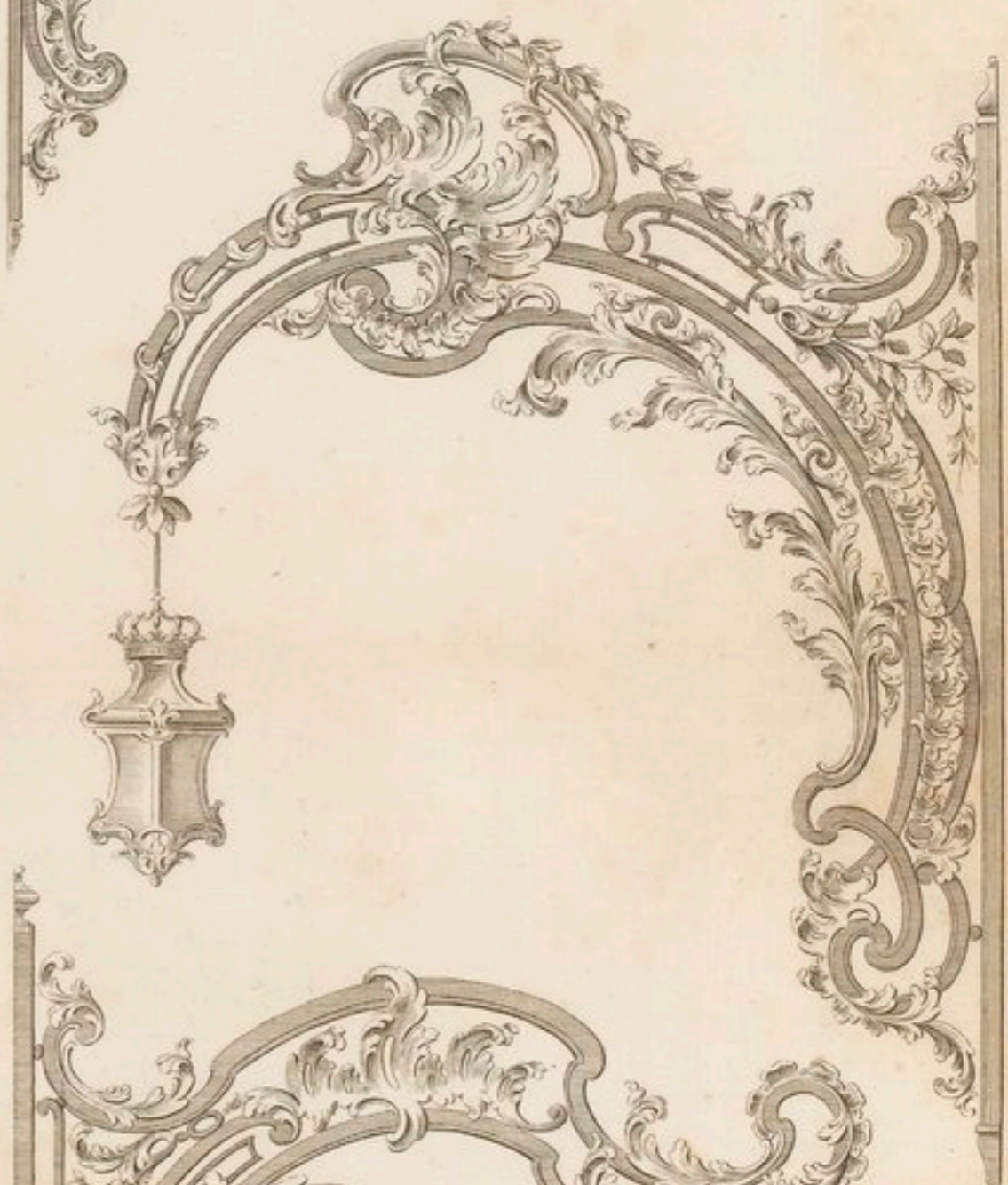
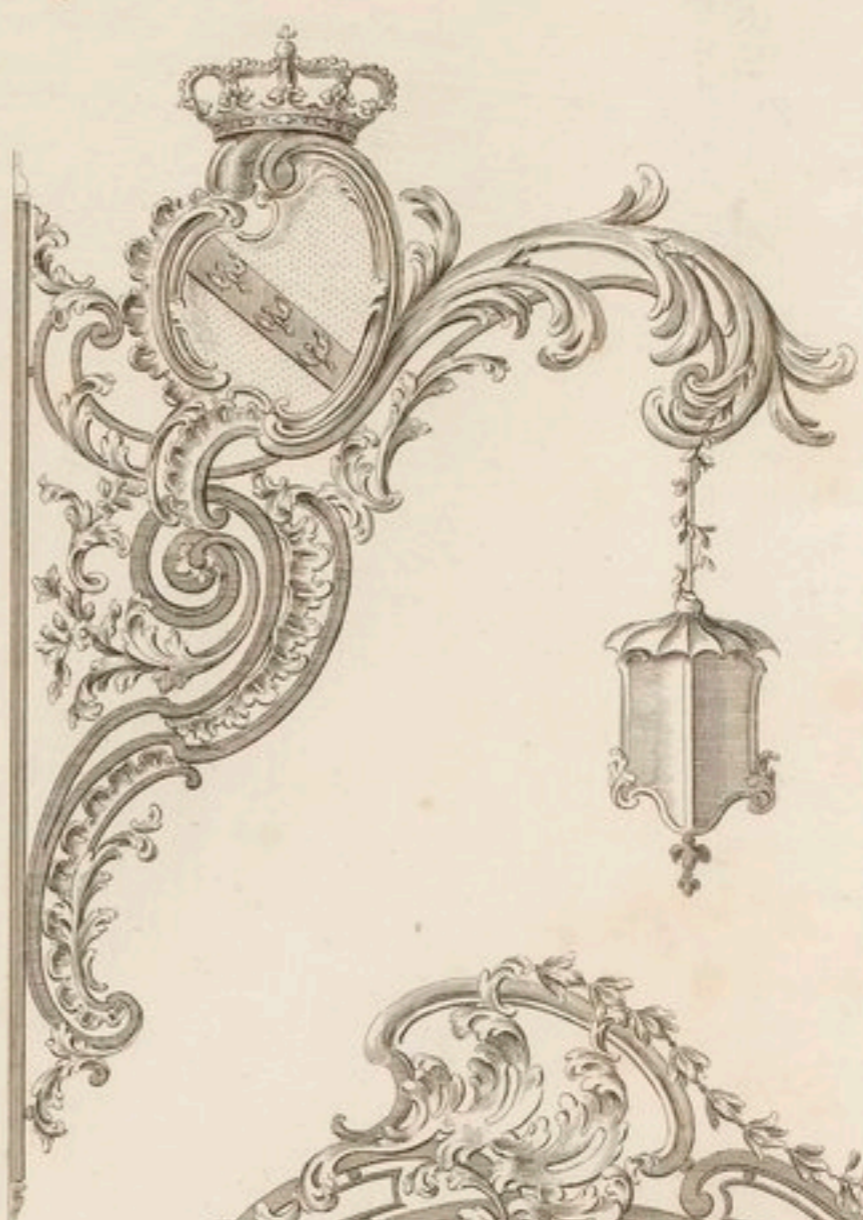
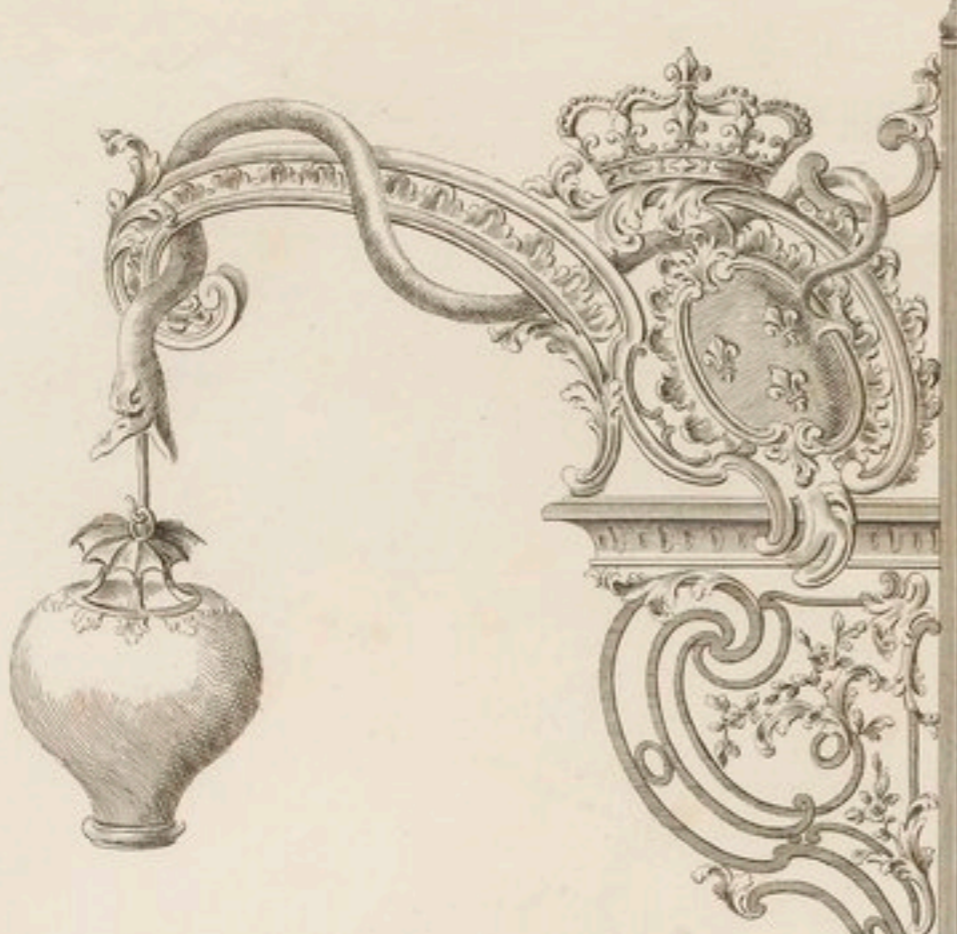




Pl. 23.

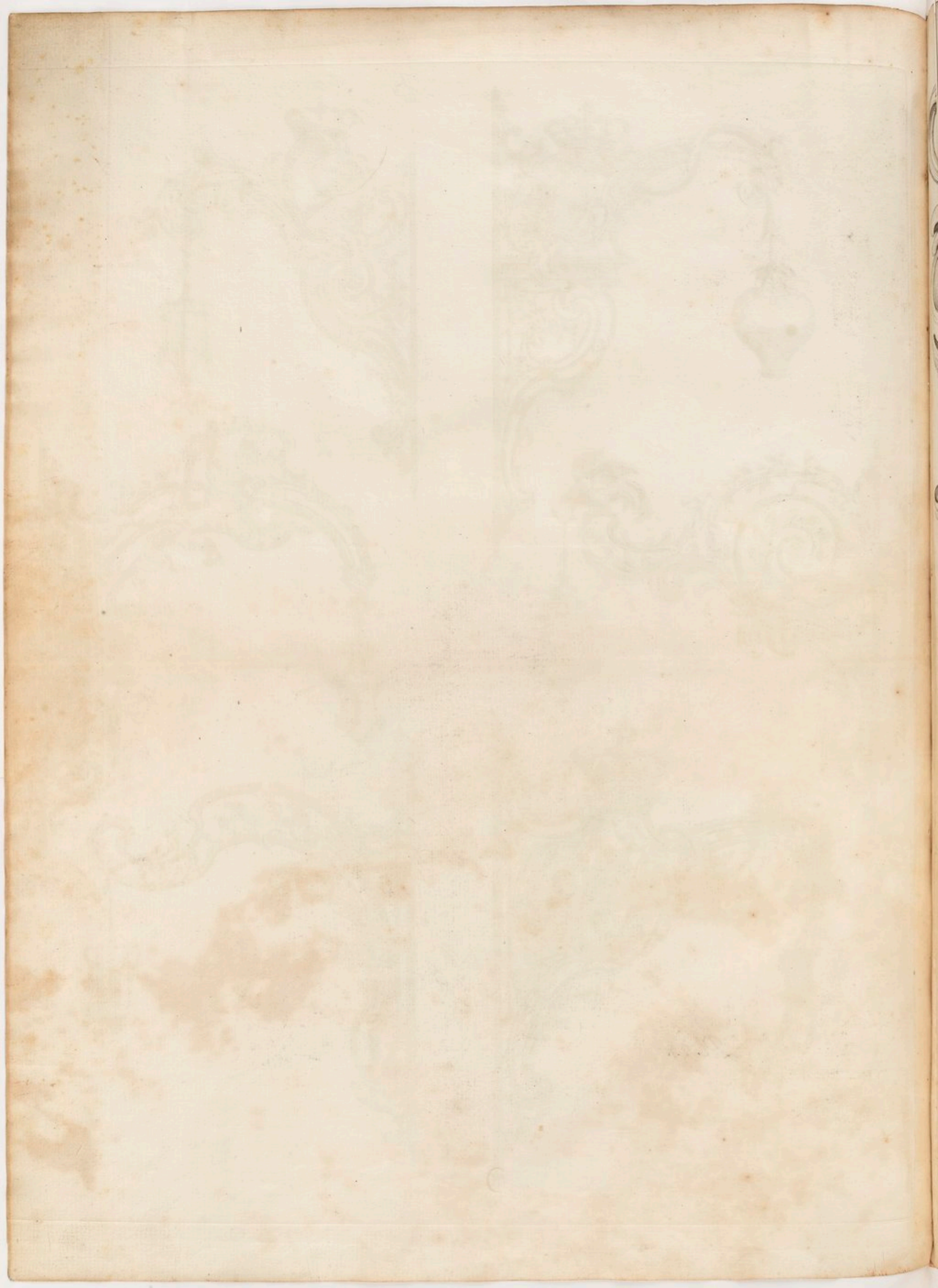
Serrure Gotique pour un Coffre, Chez l'Auteur
de ce Recueil.





Pl. 24.







N. 25. et 26.

Concomitant et Plante d'Inde





Leveur invent. Pl. 27. et 28. Petit Balcon à la fulade de la maison de Sautour et Rinceau D'éc.

